

POISSONS DE CHALUT

/ LA DORADE COMMUNE (*Pagellus centrodontus* Delaroche) ET SA PÊCHE

Répartition. Importance et fluctuations des apports.

Lieux de pêche. Migrations saisonnières et leur cause. /

par P. DESBROSSES

Licencié ès-Sciences.

Assistant chargé du Laboratoire de Lorient.

I. — Distribution géographique et bathymétrique

Il convient, avant de rechercher où abonde la Dorade commune (*Pagellus centrodontus* Delaroche) et quels sont les meilleurs lieux de pêche, de déterminer nettement l'habitat et les limites géographiques et bathymétriques de cette espèce.

La Dorade commune est une espèce méridionale de la partie orientale de l'océan Atlantique, au même titre que le Merlu européen (*Merluccius merluccius* L.). On la rencontre sur les côtes occidentales d'Europe et d'Afrique et dans la mer Méditerranée; depuis la côte d'Helgeland, en Norvège, par 65° de lat. N. (c.f. Mohr. 23) aux îles Canaries, par 27°; et entre le 34° de long. W. Greenwich, à l'Ouest (Açores) et le 22° long. E. Gr. en Méditerranée (côtes de Grèce).

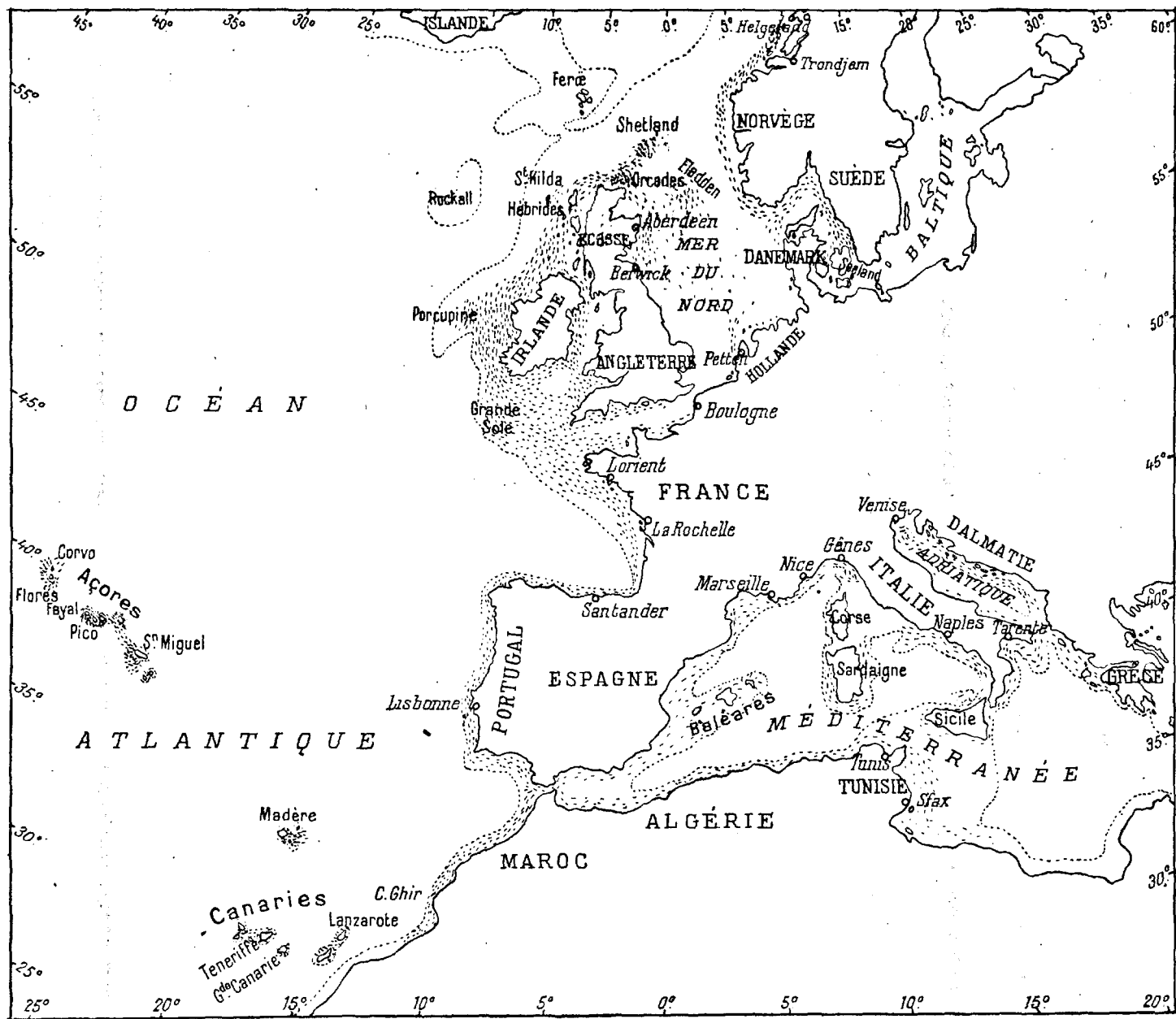
LIMITE SEPTENTRIONALE

L'espèce manque, à notre connaissance, aux îles Feroë, au Lousy Bank et à coup sûr en Islande (SAEMUNDSSON, 19). Les statistiques anglaises signalent des captures peu importantes de Sea Breems dans la mer de Barents, en Islande, aux Feroë et à Rockall; car elles comprennent malheureusement sous la rubrique des Dorades, les Chèvres (*Sebastes marinus* L. et probablement aussi *S. dactyloptera* Delaroche).

CÔTES DE NORVÈGE

Jeunes et adultes se rencontrent toute l'année auprès de la côte norvégienne, au large de Bergen et dans l'ensemble depuis Trondhjem fjord à Oslo par des fonds variant entre 180 et 450 mètres (SMITT, 9).

FIG. 1. — Distribution géographique de la Dorade commune *Pagellus centrodontus*.



MER DU NORD

On trouve aussi des Dorades au Sud de la côte suédoise, près de Strömstad et Gullmaren (SMITT, 9); mais les jeunes manquent dans cette région.

Elles fréquentent le Skagerrak et le Cattégat, et l'extrême limite de leur extension à l'Est, le long des côtes danoise et suédoise, est situé auprès de Gillelèje (en SEELAND), d'Helsingborg, d'Øresund, et dans le grand Belt (cf. REINHARDT, 1). On peut donc affirmer que toute la région comprise entre les côtes de Suède et du Danemark, jusqu'au Sund et au grand Belt, au Sud, ne fait pas partie de l'habitat normal de l'espèce. L'adulte, seul, s'y égare quelquefois.

Dans toute la partie Sud de la mer du Nord, dont la profondeur varie de 20 à 100 mètres, la Dorade est extrêmement rare : un exemplaire du musée d'Amsterdam provient des environs de Petten, en Hollande; il est douteux qu'elle ait été rencontrée plus au Sud, à Katwijk et Scheveningen (cf. MORH, 23).

Elle est rare sur la côte Est de l'Angleterre; on l'a trouvée dans la baie de Berwick (cf. YARRELL, 2). Le long de la côte Est d'Ecosse, elle est moins clairsemée : dans le Firth of Forth on en a signalé quelques exemplaires; au Nord, dans la baie de Saint-Andrews, elle serait assez commune; plus au Nord, sur la côte de Banffshire, elle apparaît chaque année en quantités variables, suivant les saisons. Dans le Moray Firth, elle est commune (cf. DAY, 4). Aux Orcades, par contre, elle se fait rare : on en a pris près de Kirkwall. Au large, on la pêche à Fladden. On a capturé des jeunes près des Orcades et des Shetland (cf. WILLIAMSON, 12).

En résumé, dans la Mer du Nord, les captures se font toute l'année, mais surtout de septembre à décembre; les pêches ne sont importantes qu'au Nord du 57°30' de lat. N. Il semble qu'il se produise une migration à partir de l'Ouest de l'Ecosse qui contournerait celle-ci par le Nord au moment de l'avancée des eaux océaniques à l'automne.

ILES BRITANNIQUES

La Dorade se rencontre communément au Nord et à l'Ouest de l'Ecosse, en particulier dans le canal de Minch et dans le Firth of Clyde. Elle s'aventure jusqu'à Saint-Kilda.

Elle est commune tout autour de l'Irlande (cf. DAY, 4); sur la côte Est on la rencontre en baie de Belfast et de Dublin; on la pêche au palangre dans les petits ports du Sud de l'Irlande; mais c'est surtout au large, à l'Ouest et au Sud de l'Irlande, sur les fonds chalutables du plateau continental et à ses accores qu'on la ramène avec abondance dans le chalut. Nous citerons pour mémoire les fonds et les accores de la Grande Sole et de la Petite Sole, extrêmement peuplés; les fonds de Nympe Bank, des Smalls, de Melville et le canal de Bristol, etc... un peu moins riches que les premiers. A l'Ouest elle s'étend jusqu'au banc de Porcupine, mais semble manquer à Rockall.

MANCHE

Sur la côte Sud de l'Angleterre, elle fréquente les rives de Cornouailles et du Devonshire; en été, on la pêche à la ligne, près de Plymouth. Ce sont surtout des jeunes de 20 à 25 centimètres qui font l'objet de la pêche. J. LE GALL nous signale la capture

en octobre, par les Boulonnais, de jeunes individus autour d'Eddystone. L'espèce se fait de plus en plus rare à mesure qu'on avance vers l'Est et qu'on approche du Pas-de-Calais.

De même, sur la côte française de la Manche, son abondance diminue régulièrement et progressivement de l'Ouest à l'Est : elle apparaît au printemps pour disparaître avant la fin de l'année et la population se compose surtout de petites Dorades chez lesquelles la tache caractéristique commence à paraître. Ainsi, auprès de Roscoff, la pêche commence en juin, juillet, pour finir en septembre ou octobre, et parfois en décembre. La Dorade se pêche à la ligne à main à Brignogan, auprès des îles de Batz et de Sieck, à l'aide de lignes de fond à Granville (cf. LE DANOIS, 14); elle abonde certaines années auprès de Fécamp et du Havre (cf. MOREAU, 5) pour disparaître près de la côte picarde; on a tout lieu de croire qu'elle ne traverse pas le Pas-de-Calais.

DU GOLFE DE GASCOGNE AUX CANARIES

Jeunes et adultes sont communs dans le Golfe de Gascogne, aussi bien sur le plateau continental qu'aux accores. Les jeunes (pironneaux des Rochelais ou Pelons des Lorientais) sont capturés à la côte durant la belle saison, soit à la ligne à main, soit aux lignes de fond. De bonnes pêches d'adultes se font au chalut sur le plateau même en mars-avril et en octobre-novembre : tout se passe comme s'il y avait à ces deux moments de l'année un « passage » de bancs, passage d'autant mieux explicable, à première vue, que les meilleures pêches sur les côtes d'Espagne et du Portugal, ont lieu de décembre à mars (d'après BRITO CAPELLO, 3). A Santander, on prend des Dorades dans les « bolinches » et sur toute la côte Nord d'Espagne, depuis Santander jusqu'aux petits ports de la côte des Asturies et à la Corogne, on fait l'hiver d'excellentes captures aux palangres, ce qui n'empêche pas le chalut-bœuf de ramener de bonnes pêches toute l'année.

La Dorade fréquente le Golfe de Cadix et la côte d'Afrique depuis le Maroc espagnol jusqu'au Sud du cap Ghir (cf. OLIVIER, 21). On la pêche aux lignes et au filet, à l'île Madère, ainsi qu'aux Canaries par 450 mètres : à la Grande-Canarie, à Tenerife, à Lanzarote (cf. VINCIGUERRA, 8).

AÇORES

Aux Açores, R. COLLETT (10) en a pris dans une nasse par 120 mètres de fond, dans le détroit qui sépare les îles Pico et Fayal; nous en avons vu nous-même au port de la Horta (île Fayal). Le Professeur BOUVIER (11) l'a pêchée au palangre par 2.000 mètres à l'Ouest de Sao-Miguel, au Sud de Ponta Delgada par 600 mètres et à l'Ouest de Florès par 1.200 mètres.

Il est possible qu'elle s'aventure vers le Sud-Ouest à partir des Açores jusqu'à la limite de la mer des Sargasses, sur le plateau de 1.800 mètres environ qui sépare les grands fonds de l'Atlantique en une jetée dirigée approximativement Nord-Sud. C'est ainsi que BOUVIER (11) a signalé au Sud-Ouest des Açores, dans la mer des Sargasses, la présence, sous une poutre formant épave, de plusieurs *Pagellus sp.*

MÉDITERRANÉE

En Méditerranée, la densité des bancs de Dorades est bien plus faible qu'en Atlantique.

On a capturé des jeunes en rade de Gibraltar par 7 mètres de fond (cf. ZUGMAYER, 13). Sur les côtes du Maroc, d'Algérie et de Tunisie (cf. LE DANOIS, 15) : dans la baie de Castiglione, dans les golfes de Tunis, de Sousse et de Hammamet, par des fonds sablo-vaseux de 40 à 300 mètres, on la pêche au chalut-bœuf et aux lignes.

Sur la côte Nord on rencontre la Dorade commune sur toute la rive espagnole et auprès des îles Baléares (cf. F. DE BUEN, 18) dans le Golfe du Lion, depuis la proximité de la côte jusqu'à 300 mètres (cf. PRUVOT, 16) sur des fonds vaseux ou sablo-vaseux : les engins de capture sont le chalut-bœuf et les palangres mouillés par 100 à 300 mètres. A Planier, près de Marseille, on en pêche en juillet au thys clas, ou grand trémail (cf. GOURRET, 6). On la rencontre aussi près de Nice, dans le Golfe de Gênes, près de Naples, sur les côtes de Sardaigne et de Sicile, dans le Golfe de Tarente.

Elle est rare dans toute l'Adriatique; on la trouve néanmoins près de Venise et surtout le long de la côte dalmate (cf. NINNI, 17). On l'a signalée sur les côtes de Grèce (cf. COLLETT, 10).

EN CONCLUSION

La Dorade commune manque dans la mer Baltique. Sa présence est rare par des fonds inférieurs à 100 mètres : dans la partie méridionale de la mer du Nord, dans la partie orientale de la Manche, au fond de la mer Adriatique. Elle est moins abondante dans le bassin oriental de la Méditerranée (à salure supérieure à 38 ‰) que dans le bassin occidental (à salinité variant de 37 à 38 ‰). L'adulte semble donc vivre dans des fonds supérieurs à 100 mètres et dans des eaux ayant une salure supérieure à celle de la Baltique et inférieure à 38 ‰. Il importe d'ailleurs de distinguer le cas du jeune qui vit tout à fait à la côte par des fonds très faibles, inférieurs à 50 mètres, et qui, à mesure qu'il grandit, s'écarte progressivement vers le large et s'enfonce à plus de 200 mètres de la surface (cf. OLIVIER, 21, et DESBROSSES, 24).

Les profondeurs auxquelles on capture l'adulte dans le chalut varient de 150 à 500 mètres à l'entrée occidentale de la Manche, tandis qu'aux Açores on en a pris au palangre jusqu'à 2.000 mètres. Ce poisson d'ailleurs ne vit pas sur le fond et sa distribution verticale est très variable, suivant l'heure du jour : la Dorade monte la nuit à la recherche de sa nourriture et s'enfonce à l'aube dès que les rayons du soleil viennent l'atteindre (cf. DESBROSSES, 24). (Il semble d'ailleurs en être de même pour le Merlu (cf. HICKLING, 20, et BELLOC, 22) ; mêmes déplacements verticaux chez harengs et sardines).

La distribution bathymétrique de la Dorade commune varie aussi suivant l'époque de l'année : c'est un des problèmes auxquels nous nous efforcerons d'apporter une solution dans les pages qui suivent.

II. — Distribution quantitative

La répartition géographique d'un poisson ne donne qu'une idée limitative des points où l'on a des chances de le capturer et n'est nullement représentative des meilleurs lieux de pêche. D'une façon générale, à mesure qu'on approche des limites géographiques de l'espèce, ses représentants sont de plus en plus clairsemés; mais il serait faux de croire que le centre de répartition géographique correspondit au point où les individus sont réunis en plus grand nombre et où les pêches risquent d'être les meilleures. Dans ce cas, la Dorade serait plus abondante qu'ailleurs au fond du Golfe de Gascogne et il ne semble pas qu'il en soit ainsi.

1° D'APRÈS LES APPORTS

Si l'on consulte en effet les statistiques fournies régulièrement chaque semestre depuis 1924 par l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, et chaque année depuis 1906 par les Anglais dans les *Proceedings under acts relating to sea fisheries* et dans les *Sea fisheries, statistical tables*, on constate, pour la période qui s'étend de 1925 à 1930, que les apports des pêcheurs français proviennent du Sud de l'Irlande (correspondant aux zones VII *k, j, g, h*, établies d'après une convention internationale) dans la proportion de 50 % environ. C'est le Golfe de Gascogne (région VIII) qui vient en second lieu comme importance : il s'y fait 27 % des captures; ainsi, plus des deux tiers des Dorades pêchées par nos bateaux proviennent du 43° au 52°30 de latitude Nord.

Le reste se répartit dans la Manche occidentale (VII *e*), à l'Ouest de l'Irlande (VII *b* et *c*), à l'Ouest de l'Ecosse (VI *a*), au canal de Bristol (VII *f*). A signaler enfin quelques prises en mer du Nord, en Méditerranée, en mer d'Irlande.

Les apports anglais, comme les nôtres, proviennent surtout du Sud de l'Irlande : les Dorades pêchées dans cette région constituent de 58 à 90 % des pêches totales.

Si l'on additionne les quantités de Dorades capturées au Sud et à l'Ouest de l'Irlande, on obtient un pourcentage variant suivant les années entre 80 et 90 % du stock total débarqué en Angleterre.

De 1906 à 1910, les statistiques anglaises nous apprennent que le second rang après le Sud de l'Irlande fut tenu par la zone située à l'Ouest de l'Ecosse, où les pêches furent de 2 à 10 % des captures totales. Pendant la même période, la troisième place par ordre d'importance revint tantôt à l'Ouest de l'Irlande (0,3 à 1,8 %), tantôt aux côtes du Maroc et du Portugal (IX et X *a* de la convention internationale : 0,2 à 2,9 %); tantôt enfin à la partie Ouest de l'Angleterre (mer d'Irlande et canal de Bristol, avec 1,1 à 2,4 %).

Les captures de la Manche venaient ensuite (1,1 à 1,6 %) avec celles du Golfe de Gascogne (0,5 à 1,5 %).

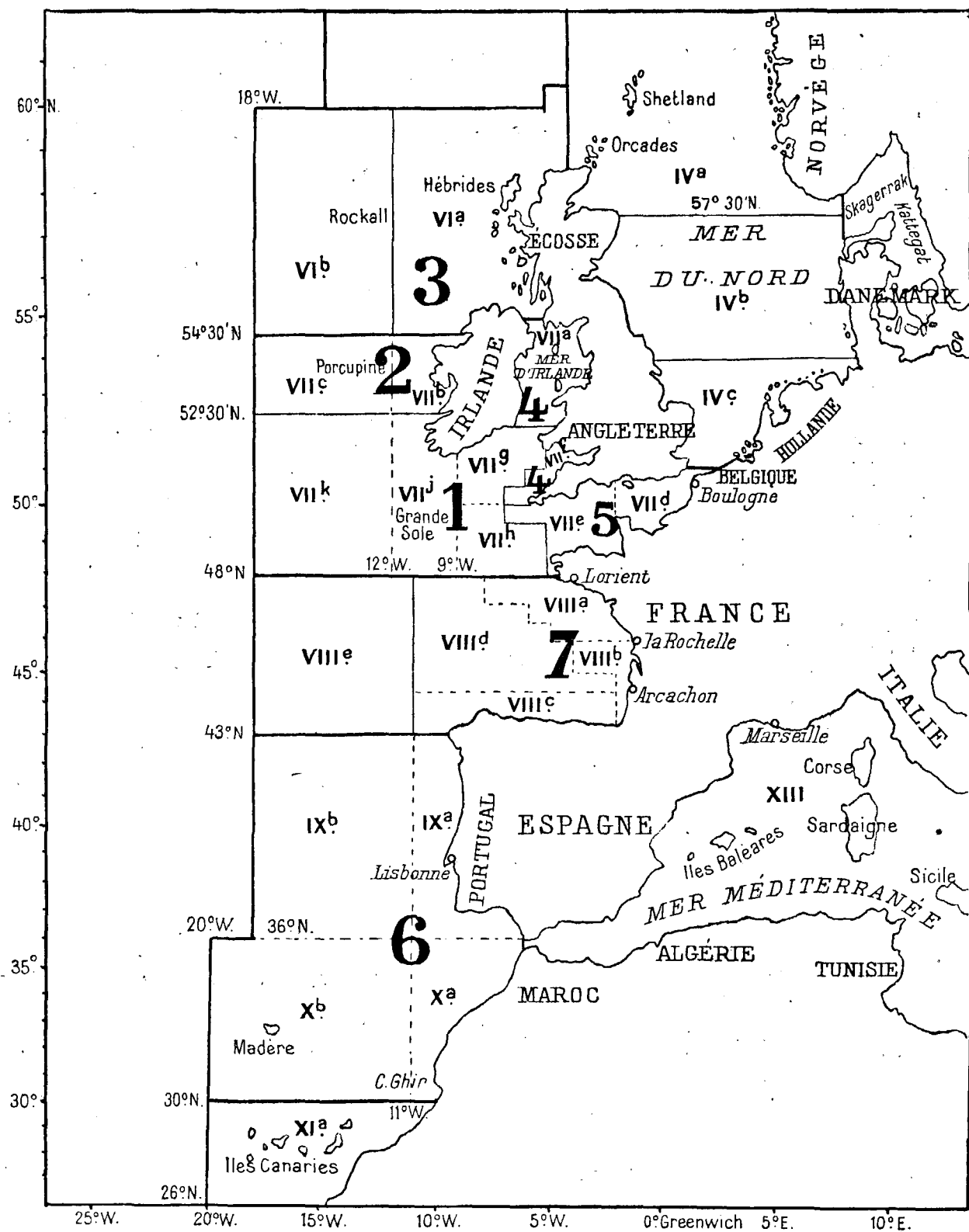


FIG. 2. — Origine des apports de Dorades par les bateaux anglais après la guerre.
(Lieux de pêche classés de 1 à 7 suivant leur importance).

De 1911 à 1914, les pêches les plus abondantes après celles du Sud de l'Irlande provenaient de la région située à l'Ouest de l'Irlande; la partie Ouest de l'Ecosse étant passée du deuxième au troisième rang. Venaient ensuite les apports des côtes du Maroc et du Portugal, puis ceux du Golfe de Gascogne et de la région située à l'Ouest de l'Angleterre.

Depuis la fin de la guerre jusqu'en 1926, les apports sont originaires surtout du Sud de l'Irlande (33 à 80 %); ensuite de l'Ouest de l'Irlande (8 à 34 %); puis de la région Ouest d'Ecosse (3 à 34 %) comme dans la période qui a précédé la guerre. Mais ici, nouveau changement, c'est la zone située à l'Ouest de l'Angleterre ainsi que la Manche qui passent comme importance avant les côtes portugaise et marocaine. Enfin, le Golfe de Gascogne fournit un stock moins important (cf. fig. 2).

Il semble donc que les pêcheries anglaises, par rapport à l'avant-guerre, se soient nettement déplacées vers le Nord : abandonnant les côtes du Maroc et du Portugal ainsi que le Golfe de Gascogne, les Anglais ramènent maintenant plus de Dorades de la Manche (cf. infra IV § 1).

De 1928 à 1930, pour la première fois, c'est la région située à l'Ouest de l'Irlande qui fournit le stock le plus important de Dorades (32 à 39 %), avant la côte occidentale d'Ecosse (22 à 28 %), le plateau du Sud de l'Irlande étant relégué au troisième rang d'importance (23 à 24 %).

Il n'en reste pas moins que l'origine des Dorades débarquées en Angleterre, pendant les douze ans d'après guerre, se localise dans des régions que l'on peut numéroter de 1 à 7 par ordre de fécondité décroissante (cf. fig. 2).

Dans l'ensemble, le maximum des pêches en Dorades provient du large plateau continental qui borde l'entrée occidentale de la Manche et la côte Ouest de l'Irlande (80 à 90 % des pêches totales).

Au reste, cela ne prouve pas que l'espèce y soit plus dense qu'ailleurs; cet écrasant pourcentage prouve uniquement que les bateaux anglais et les nôtres pêchent beaucoup dans ces parages et il tient peut-être à la plus grande proportion de chalutiers ici qu'ailleurs. Ainsi les bateaux espagnols qui pêchent surtout depuis le Golfe de Gascogne jusqu'à la Mauritanie, rapportent beaucoup plus de Dorades du Sud que des côtes irlandaises et même que du Golfe.

2° D'APRÈS LA PÊCHE MOYENNE D'UN BATEAU PAR JOUR DE MER

Mais si l'on examine maintenant les prises moyennes dans l'année d'un bateau pendant un jour (d'absence au port) on constate : à l'Ouest de l'Irlande des prises de Dorades pouvant varier suivant les années de 50 à 320 kilogs); au Sud de l'Irlande, des pêches allant de 40 à 120 kilos seulement (sauf en 1930). Dans les autres régions, les captures quotidiennes viennent loin derrière : sur les côtes portugaise et marocaine, elles varient entre 5 et 155 kilogs; dans le Golfe de Gascogne, elles ne dépassent pas 35 kilogs; dans le canal de Bristol, l'année où les pêches quotidiennes en Dorades ont été les meilleures ne donne que 30 kilogs; enfin, dans la région située à l'Ouest de l'Ecosse, la moyenne par jour d'absence au port n'a jamais dépassé 20 kilos avant 1924 (cf. fig. 3).

Il convient de mettre à part les résultats des Anglais durant ces dernières années, de 1924 à 1930, pendant lesquelles la région bordant la côte Ouest d'Ecosse arrive au

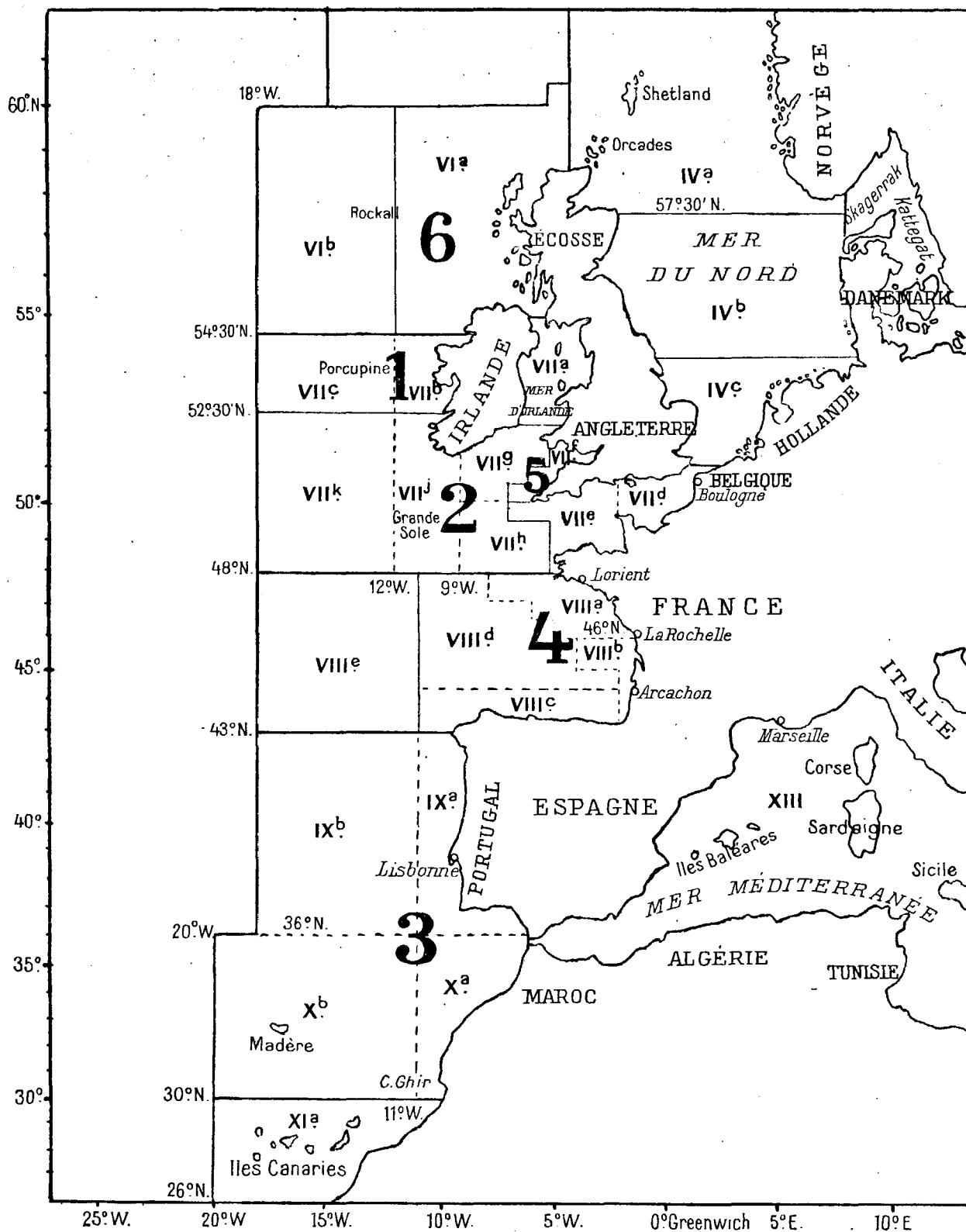


FIG. 3. — Distribution quantitative de la Dorade sur les lieux de pêche (de la Convention internationale) d'après les prises moyennes d'un bateau par jour de mer. (Lieux de pêche classés de 1 à 6, suivant leur importance).

troisième rang, immédiatement après la partie au Sud de l'Irlande (le rendement quotidien de la pêche, sur les côtes portugaise et marocaine et dans le Golfe de Gascogne, n'est plus indiqué par les statistiques depuis 1925. D'autre part, ce rendement semble avoir augmenté progressivement à l'Ouest de l'Ecosse depuis 1906).

Ainsi, en 1930, les bateaux anglais ont pêché une moyenne de 100 kilogs de Dorades par jour à l'Ouest de l'Irlande; ils n'en ont pris que 25 kilogs au Sud de l'Irlande et autant à l'Ouest de la côte écossaise.

La population qui se trouve à l'Ouest de l'Irlande semble donc beaucoup plus dense que celle du Sud, bien que les apports provenant du Sud de l'Irlande l'emportent de beaucoup sur ceux de l'Ouest.

3° D'APRÈS LA PÊCHE EN DORADES RAPPORTÉE A L'ENSEMBLE DES AUTRES POISSONS DU FOND CAPTURÉS

On aura encore une idée approximative de la distribution quantitative de la Dorade commune si on rapporte le poids des Dorades capturées à 1.000 kilogs des autres espèces du fond pêchées. On obtient :

A l'Ouest de l'Irlande.....	de 48 à 202 kilogs.	pour 1.000 kilogs de poisson pêché.
Au Sud de l'Irlande.....	de 31 à 95 kilogs.	»
Sur les côtes du Portugal et du Maroc..	de 20 à 82 kilogs.	»
Dans le Golfe de Gascogne.....	de 20 à 38 kilogs.	»
Dans le canal de Bristol.....	jusqu'à 20 kilogs.	»

Aussi la Dorade commune se trouve avec le Merlu parmi les trois espèces comestibles qui prédominent dans les pêches anglaises à l'Ouest de l'Irlande, au Sud de l'Irlande et sur les côtes du Portugal et du Maroc.

Nous pouvons conclure de ces diverses données que la densité des Dorades est la plus forte à l'Ouest de l'Irlande, en face du banc de Porcupine, et sur la côte orientale de ce banc.

Tout le Sud de l'Irlande est occupé par une population un peu moins dense.

On observe un second point de concentration sur les côtes du Portugal et du Maroc, concentration de densité inférieure à la précédente.

Entre ces deux régions très peuplées se placent les individus du Golfe de Gascogne, moins abondants (cf. fig. 3).

4° PAR COUP DE CHALUT ET SUIVANT LES LATITUDES

Si nous confrontons maintenant ces résultats avec ceux que nous avons obtenus personnellement par l'étude des feuilles de pêche d'un certain nombre de chalutiers français (toujours les mêmes) en établissant la moyenne annuelle des captures de Dorades, non plus par jour d'absence au port, mais par coup de chalut, et en portant ces résultats suivant chaque degré de latitude, ce qui apporte une grande précision aux

statistiques précédentes, nous constatons, pour les trois années 1928, 1929 et 1930 (cf. carte 4) :

a) *Ouest de l'Irlande* : le coup de chalut qui a rapporté le plus de Dorades (288 kg.)

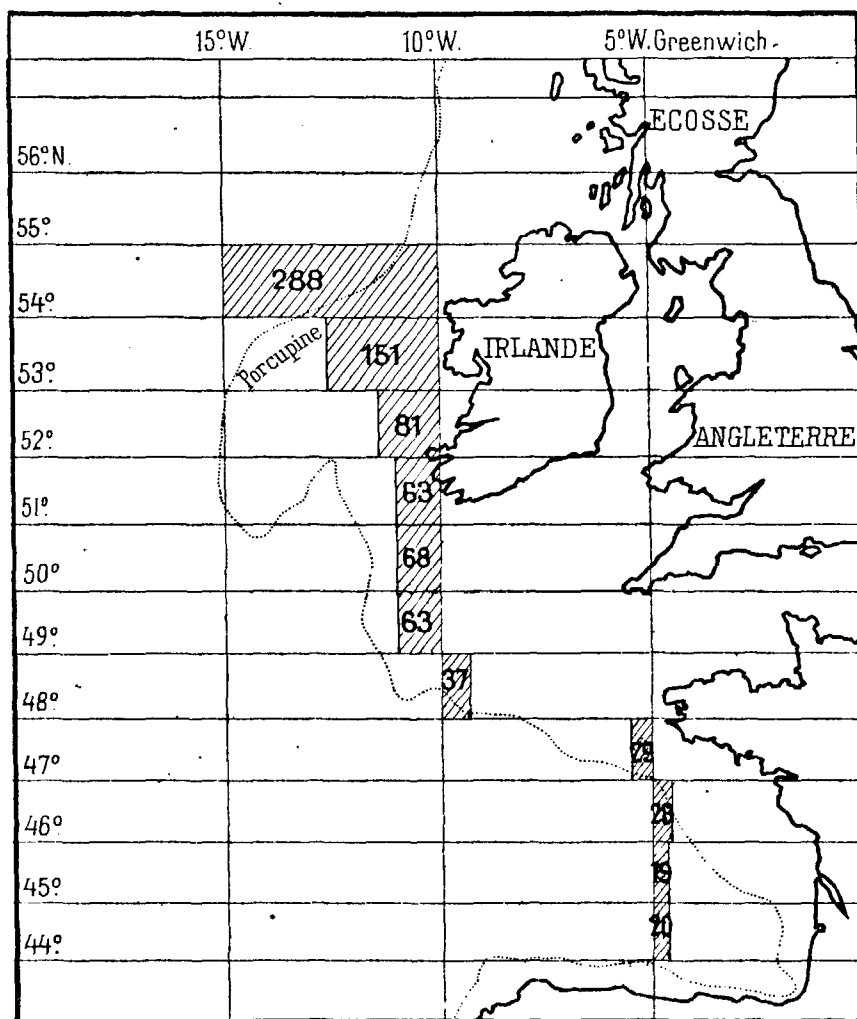


FIG. 4. — Distribution quantitative de la Dorade, d'après la pêche des chalutiers français.

Prise moyenne d'un coup de chalut (en kilos) suivant chaque degré de latitude.

a été donné du 54° au 55° N.; vient ensuite la région comprise entre le 53° et le 54° N. (151 kg.); puis entre le 52° et le 53° N. (81 kg.). Toute cette zone de pêche correspond à la région que nous appelons *Ouest de l'Irlande* (VII b et c) d'après la convention internationale.

b) *Région Sud d'Irlande* (du 52°30' au 48° N.) : du 49°30' au 51° N. se donnent de bons coups de chalut (moyenne de 67 à 68 kilogs). Par les autres latitudes : du 48° au 49°, et du 51° au 52°, chaque trait de chalut, moins rémunérateur, procure une moyenne de 37 kilogs de Dorades, et de 63 respectivement.

c) *Dans le Golfe* : la moyenne par trait de chalut varie entre 29 au Nord (du 47° au 48° N.) à 19 au Sud (du 45° au 46°).

Ainsi, les meilleures prises se font dans la région Ouest d'Irlande, puis dans la région Sud; elles sont faibles enfin dans le Golfe (au moment où cette étude a été faite, peu de chalutiers français s'éloignaient jusqu'aux côtes du Maroc et de Mauritanie; nous n'avons donc aucune donnée précise sur ces pêcheries).

Ces résultats, obtenus par une méthode différente, confirment donc, point par point, la conclusion qui se dégage des statistiques françaises et anglaises.

III. — Importance de la pêche dans les différents Pays et en France dans les principaux ports

Relativement aux autres espèces, la proportion de la Dorade est de 4 à 13 pour 1.000 poissons de fond pêchés par chalutiers et ligneurs anglais.

Relativement aux divers pays, il est normal, étant donné l'abondance de la Dorade au Sud-Ouest des îles britanniques, que la Grande-Bretagne tienne le premier rang parmi les quelques Nations qui, en Europe, se livrent à cette pêche. Les deux ports anglais où l'on débarque le plus de Dorades sont Fleetwood et Milford (1).

Pour se faire une idée approximative de l'importance de ce sparidé pour chacune des Nations intéressées, l'on peut comparer les apports de 1925 en Angleterre, en France et en Espagne :

Angleterre (sans l'Ecosse ni l'Irlande)	5.080 tonnes
Espagne	4.398 —
France	719 —

d'après le Bulletin statistique (35) et les statistiques des régions de pêche (37).

Le résultat de la pêche en poids du Portugal est connu seulement à partir de l'année 1927 : il est de 919 tonnes (dans ce nombre sont comptées 3 tonnes pêchées à Madère, et 33 tonnes aux Açores (cf. 38). Les Portugais ont pris 803 tonnes en 1928, 746 en 1929). Il est difficile malheureusement de comparer ces nombres à ceux des pays voisins en 1925 : en France, par exemple, les apports en 1927 furent, semble-t-il, bien supérieurs à ceux de 1925; en Angleterre, par contre, ils furent moindres (3.897 t. au lieu de 5.080). D'autre part, dans les trois premiers ports de pêche français, il a été débarqué en 1930 plus de 2.600 tonnes de Dorades. Il y a dans cette pêche de telles fluctuations d'une année à l'autre que nous donnons ces chiffres seulement à titre de documentation et nous n'en tirons qu'une conclusion : la pêche de Dorades est plus forte en Angleterre que dans les pays voisins, ce qu'il était facile de prévoir « a priori ».

(1) Les débarquements dans les principaux ports ont été :

	en 1930	en 1929
à Fleetwood	1.063 tonnes	1.125 tonnes
à Milford	838 —	1.194 —
à Cardiff	611 —	853 —
à Swansea	381 —	533 —

tous situés sur la côte occidentale; Grimsby, sur la côte orientale, vient loin derrière.

En France, l'importance des captures varie d'un port de pêche à un autre, dans les proportions suivantes :

La Rochelle vient en première ligne avec :

2.320 tonnes en 1928

2.143 tonnes en 1929

1.524 tonnes en 1930

(pour La Rochelle, ces chiffres sont inférieurs à la réalité; la pêche des chalutiers des quatre grandes Compagnies d'armement est seule comprise; nous n'avons pas les résultats de la vente à l'encan, ce qui élimine d'emblée les pêches des voiliers. Chaque caisse débarquée a été comptée pour 30 kilogs ou 30 Dorades d'un kilog).

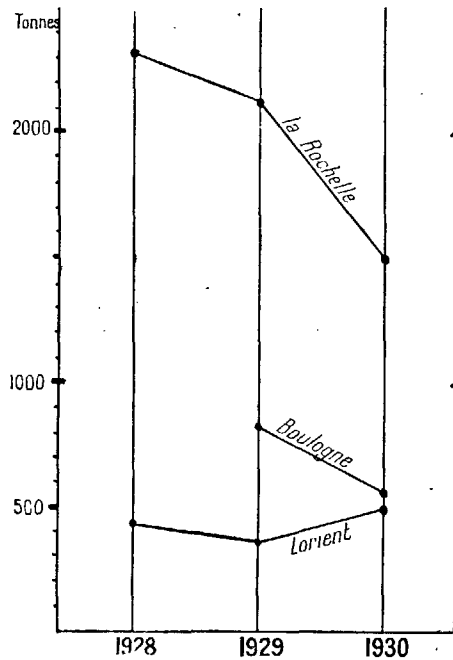


FIG. 5. - Importance relative des débarquements annuels de Dorades, à La Rochelle, Boulogne et Lorient, en tonnes, de 1928 à 1930.

Boulogne-sur-Mer tient le second rang avec :

838 tonnes en 1929

574 tonnes en 1930

(les « Dorades Grises » des Boulonnais ou Grisets (*Cantharus lineatus* Montagu) originaires surtout de la Manche, n'ont pas été comptées ici) (1).

Lorient vient ensuite avec :

444 tonnes en 1928

376 tonnes en 1929

494 tonnes en 1930

(en comprenant les apports des chalutiers et des voiliers, les Dorades adultes et les jeunes ou Pelons, et en exceptant bien entendu, les « Dorades Rouges » (*Beryx decadactylus* Cuv. Valenc. et *B. splendens* Lowe) (2).

(1) Grâce à M. LE GALL, Chef du Laboratoire de l'Office, j'ai pu consulter les statistiques de la vente à la criée de Boulogne-sur-Mer qui ont été mises à ma disposition par MM. DEVILLIERS, Secrétaire de la Coopérative des Armateurs de Boulogne-sur-Mer, et GOURNAY, Directeur de la Crie, que je tiens à remercier vivement de leur obligeance.

(2) Les quantités débarquées à Lorient, depuis la création du nouveau port de pêche, m'ont été communiquées par MM. VERRIÈRE, Administrateur-Directeur général de la Société du Port de Pêche, et SOUCHAY, Directeur. Je les prie de vouloir bien accepter ici l'expression de ma sincère gratitude.

IV. — Fluctuations de la pêche

La densité de la population suivant les régions de pêche, dont nous avons maintenant un aperçu est, en somme, une vue d'ensemble des meilleurs lieux de pêche, aussi bien pour les voiliers que pour les chalutiers. Nous l'avons examinée en tenant compte, certes, des variations annuelles des captures, mais sans étudier en elles-mêmes ces variations. Voyons quelles sont les fluctuations des apports d'une année à l'autre et d'une saison à une autre, s'il y a rythme, quelles en sont les lois et quelles peuvent en être les causes.

1° VARIATIONS SEMI-NOVENNALES

a) *D'après la quantité de poisson débarqué :*

Les captures anglaises, depuis 1905, obéissent à un rythme de plus de quatre années : ainsi, durant la période d'avant-guerre, on observe dans le tonnage de Dorades débarquées dans les ports anglais :

deux maxima.....	l'un en 1908.....	4.435 tonnes
	l'autre en 1912.....	5.669 —
et deux minima.....	l'un en 1906.....	1.836 —
	l'autre en 1910.....	3.277 —

Après la guerre, les apports anglais présentent une grande diminution sur ceux de 1913, bien que le tonnage des bateaux soit supérieur. Ainsi, de 1919 à 1923, les captures de Dorades vont en augmentant progressivement, mais elles restent au-dessous du tonnage de 1913, variant entre 0,34 à 0,70 de celui-ci pris pour unité.

Il y a là une constatation d'autant plus curieuse qu'il en est de même pour plusieurs espèces (ainsi : morue, cardine, etc.), tandis que c'est l'inverse pour le Merlu dont les captures en 1919 et 1920 furent supérieures à celles de 1913.

Nous serions curieux de savoir, comme le fait très justement remarquer HOWELL (29), jusqu'à quel point les populations du poisson qui nous intéresse ont pu être vraiment affectées pendant la guerre du fait que l'homme n'a pas employé toute son énergie à les détruire.

Voici probablement une raison de la diminution des captures après guerre : les lieux de pêche ne sont pas rigoureusement les mêmes que dans la période d'avant

guerre : le nombre de sorties des chalutiers se rendant aux lieux de pêche de la Manche et du Sud de l'Irlande a augmenté en 1920 par rapport à 1913. Mais il a diminué sur les lieux de pêche de l'Ouest de l'Ecosse (de 44 %), de l'Ouest de l'Irlande (de 17 %), du Golfe de Gascogne (de 91 %), du Portugal et du Maroc (de 89 %), du canal de Bristol (de 28 %) (cf. HOWELL, 29, p. 201).

Malgré le trouble apporté par la guerre, on observe trois maxima dans les pêches de l'Angleterre seulement :

l'un en 1920 : 2.979 tonnes,

l'autre en 1925 : 5.000 tonnes,

le troisième en 1928 et 1929 : 4.077 et 4.035 tonnes.

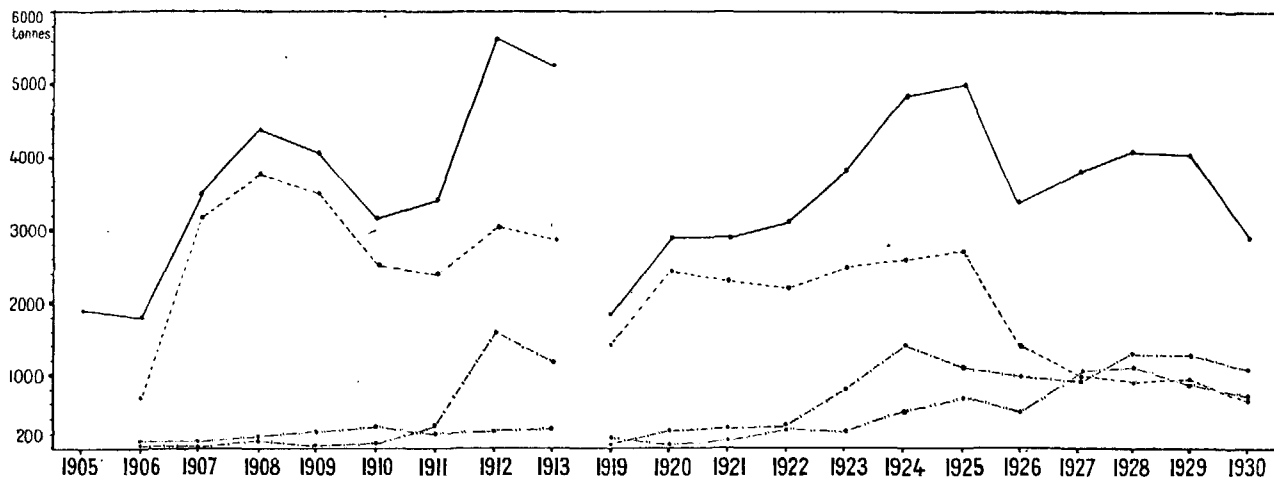


FIG. 6. — Graphique représentant la fluctuation des pêches annuelles de Dorades par les chalutiers anglais (en tonnes).

Pêches totales (———)
 — au Sud d'Irlande..... (----)
 Pêches à l'Ouest d'Irlande..... (— · — ·)
 — à l'Ouest et au Nord d'Ecosse (····)

Ce rythme de quatre années et demie correspond au rythme des transgressions tel que l'a défini M. LE DANOIS : les années 1908, 1912, 1920, 1925, 1929, durant lesquelles on observe un maximum dans les apports de Dorades, sont précisément des années où se produit soit un maximum transgressif, soit une forte transgression. précédant, semble-t-il, ce maximum.

Les années à transgression maxima furent :

1907	maximum d'amplitude	en août	1908
1912	—	—	février 1913
1921	—	—	février 1922
1925	—	—	août 1926
1930	—	—	février 1931 (cf. LE DANOIS, 30).

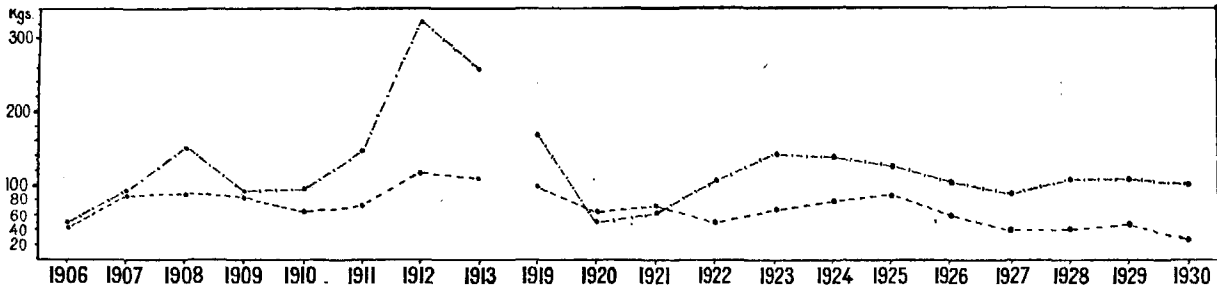


Fig. 7. — Graphique représentant les fluctuations des pêches de Dorades par jour de mer d'un bateau anglais (moyennes annuelles).

Nombre de kilos pêchés au Sud de l'Irlande..... (- - - - -)
 — — — — à l'Ouest de l'Irlande..... (- . - .)

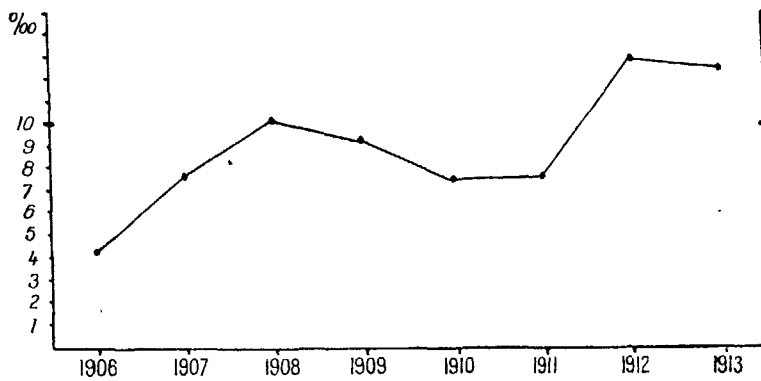


FIG. 8. — Graphique représentant les variations annuelles de la proportion des Dorades pour mille espèces du fond pêchées par les bateaux anglais, de 1906 à 1913.

Si l'on dresse la courbe des fluctuations des apports anglais (cf. fig. 6), on observe nettement indiquées ces dates maxima, la pêche dans la région Sud de l'Irlande épouse le mieux la courbe de la pêche totale; celle de l'Ouest de l'Irlande présente elle aussi le même aspect; mais celle du Nord et de l'Ouest de l'Ecosse semble indépendante.

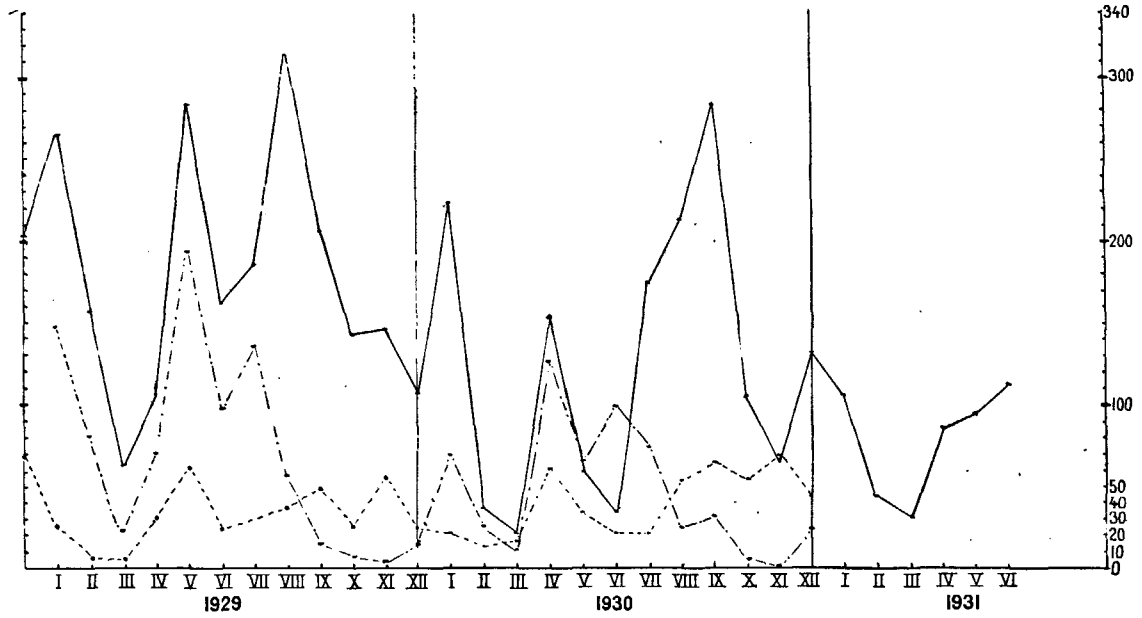
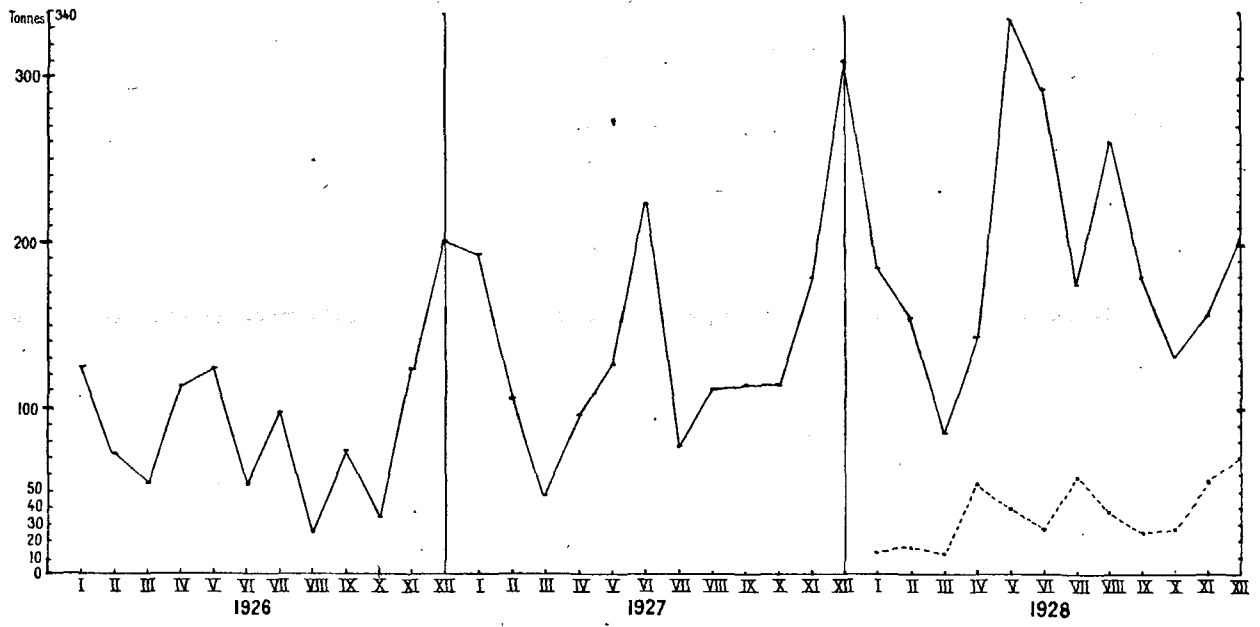


FIG. 9. — Apports mensuels de Dorades (en tonnes)
à La Rochelle (—), à Boulogne (---) et à Lorient (- - - -)
(c.f. Tableaux I à V)

b) *D'après les captures moyennes d'un chalutier par jour de mer :*

Le rythme est le même, si l'on considère non plus la pêche de l'année, mais la pêche d'un bateau par jour de mer (moyenne de l'année) : au Sud de l'Irlande les maxima eurent lieu en 1908, 1912, 1921, 1925 et 1929.

A l'Ouest de l'Irlande, on observe bien deux maxima : l'un en 1908, l'autre en 1912; mais, depuis 1920, cette région fait exception à la règle : on constate un maximum en 1923, et un second en 1928-1929 (cf. fig. 7).

c) *D'après la pêche en Dorades rapportée à l'ensemble des autres poissons du fond capturés :*

La courbe est de même forme enfin qui donne chaque année la quantité de Dorades pêchées par rapport à 1.000 poissons du fond ramenés (cf. fig. 8).

Ainsi, nous nous trouvons bien en présence d'un rythme de quatre ans et demie dans l'importance de la pêche de la Dorade, rythme qui tient non pas aux procédés de capture ni au nombre de bateaux employés, mais qui semble se confondre avec la périodicité des transgressions chaudes et salées, rythme qui touche le poisson lui-même et dont nous devons chercher la loi dans les conditions physico-chimiques optima de l'espèce.

2° VARIATIONS SAISONNIÈRES

A ces fluctuations de la pêche se renouvelant après plusieurs années, s'ajoutent des variations en cours d'année, variations normales d'ailleurs chez la plupart des espèces.

a) *D'après le tonnage débarqué dans chaque port :*

C'est dans cet ordre de recherche qu'a été établi le graphique ci-contre (fig. 9) qui donne chaque mois la valeur en tonnes des apports à La Rochelle, depuis janvier 1926 jusqu'à juin 1931, à Boulogne-sur-Mer en 1929 et 1930, à Lorient de 1928 à 1930. Ces résultats ont été obtenus de la façon indiquée plus haut (chapitre III). Certes, la quantité de poissons débarqués dans chacun des trois ports n'a pas été établie suivant une méthode rigoureusement identique, le contrôle dans chacun de ces ports ne s'effectuant pas de la même façon. Mais les fluctuations de chaque courbe, prise séparément, conservent toute leur valeur. Nous n'excepterons que celle des apports à Boulogne : en octobre et novembre, les débarquements de Dorades sont minimes sur ce marché, ce qui tient uniquement à la pêche intensive du hareng à laquelle se livrent la plupart des chalutiers à ce moment. En tenant compte de cette remarque, on peut constater tous les ans, dans les trois ports : deux maxima se reproduisant régulièrement, l'un en décembre ou janvier, l'autre dans la période d'avril à juin et, entre ces deux maxima, un minimum constant en mars. Un troisième maximum apparaît dans les mois d'août à octobre. Cette constatation faite sur des statistiques régulièrement suivies est bien connue par expérience des pêcheurs et des armateurs.

Nous avons parfois entendu des pêcheurs affirmer que la période de mauvais temps qui se déclenche très souvent au moment de l'équinoxe de mars était une des principales raisons de l'absence, à ce moment, de Dorades sur le marché : les patrons de cha-

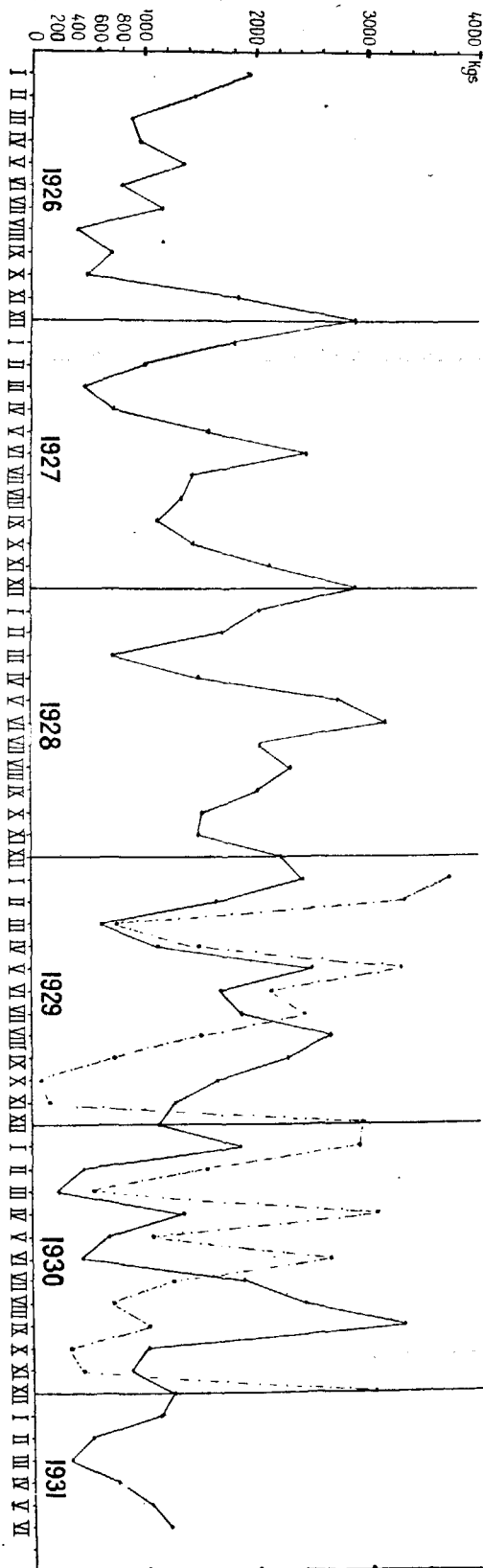


Fig. 10. — Graphique représentant les moyennes mensuelles des apports de Dorades (en kilos) par sortie de bateau : à La Rochelle (—) et à Boulogne-sur-Mer (---). (c. f. Tableaux I et II).

lutiers ne vont pas pêcher au Nord, alors qu'ils peuvent trouver du poisson à quelques milles du port. Et les captures de Dorades étant plus fortes vers le Nord (Grande Sole et côtes d'Irlande) que sur nos côtes, il en résulterait un minimum des prises. Malheureusement, les faits démentent cet argument, comme nous le verrons.

b) *D'après la pêche moyenne par sortie de chalutier :*

La diminution des apports en mars correspond bien à une diminution de la pêche pour chaque bateau; nous avons dressé la courbe (fig. 10) donnant la pêche moyenne chaque mois par sortie de chalutier de La Rochelle d'une part, et de Boulogne. A Boulogne, seuls les bateaux ayant pêché de la Dorade entrent en ligne de compte pour le calcul de la moyenne. Pour La Rochelle, au contraire, nous avons tenu compte des arrivées au port de tous les chalutiers, même de ceux qui n'avaient pas pris une seule Dorade. Les moyennes mensuelles des pêches par les chalutiers de l'un et de l'autre ports ne sont donc pas rigoureusement comparables, celles de Boulogne sont avantageées par rapport à celles de La Rochelle; mais les Boulonnais pratiquant surtout la pêche saisonnière autour des îles Britanniques, l'erreur commise ainsi est moindre que si nous avions opéré de la même façon pour les deux ports.

Nous retrouvons dans la pêche de chaque chalutier les mêmes résultats que précédemment.

c) *Par coup de chalut :*

Le graphique (fig. 11) qui donne la moyenne bimensuelle des captures

par coup de chalut précise et confirme les constatations précédentes. Ces chiffres ont été établis d'après les feuilles de pêche d'un certain nombre de chalutiers de La Rochelle, depuis 1928 jusqu'à 1930. Les feuilles de pêche donnant la quantité de chaque espèce comestible ramenée par coup de chalut, avec la position et la profondeur et même souvent avec la nature du fond et l'état de la mer, ont une grande valeur pour l'étude de la pêche. Ce sont elles surtout qui m'ont servi dans l'établissement des lieux de pêche par quinzaine (chapitre V) (1).

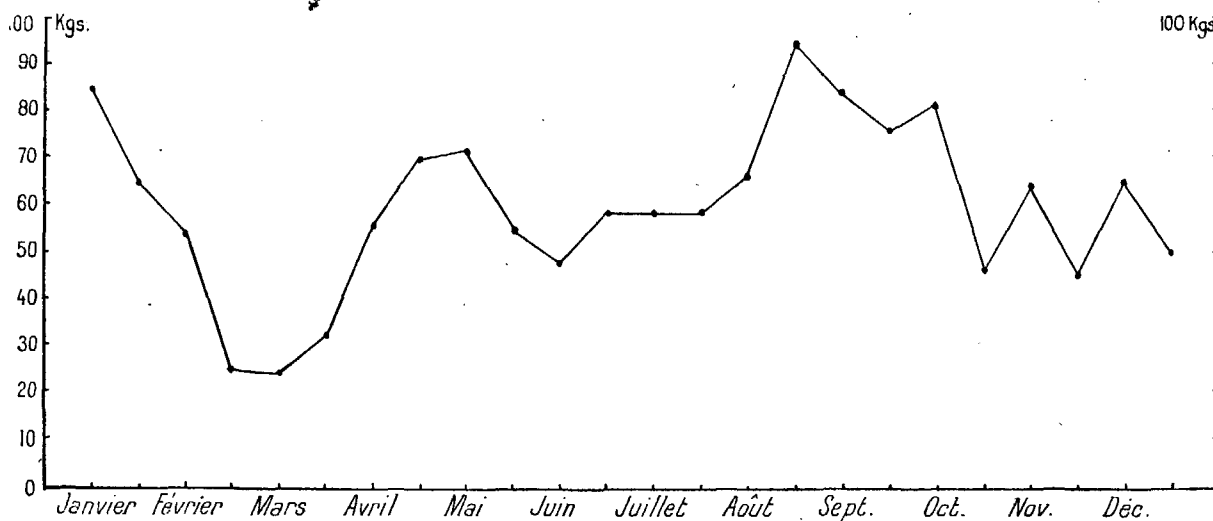


FIG. 11. — Graphique représentant la moyenne des captures de Dorades par coup de chalut, durant chaque quinzaine (établi d'après les résultats de la pêche en 1928, 1929, 1930). (c.f. Tableau VI)

Cette courbe présente un minimum net du 15 février à fin mars : tandis que la moyenne par coup de chalut, pour l'ensemble des trois années, est de 58 kilos, la moyenne par quinzaine, du 15 février à fin mars est respectivement de 26, 25, 32 kilos. L'époque exacte à laquelle semble se produire cette disparition de la Dorade varie d'ailleurs d'une année à l'autre. Elle a lieu :

- en 1928, du 1^{er} mars au 15 avril,
- en 1929, du 15 février à fin mars,
- en 1930, du 1^{er} février à fin mars.

Cette variation se traduit sur la courbe des apports par chalutier de 1928 à 1930 (cf. fig. 10).

Le premier maximum des prises par coup de chalut se manifeste dans la première quinzaine de janvier durant laquelle un coup de chalut rapporte 85 kilos en moyenne; le second maximum a lieu du 15 avril au 15 mai, en 1928, du 1^{er} mai à fin mai en 1929, du 1^{er} avril à fin avril en 1930.

Le troisième maximum se produit entre le 15 août et le 15 octobre.

(1) Que M. G. BELLOC, Chef du Laboratoire de l'Office à La Rochelle, qui m'avait confié l'étude de ces documents, grâce auxquels j'ai pu achever la dernière partie de ce travail, veuille bien accepter ici l'expression de ma gratitude.

En résumé, il semble suffisamment établi qu'entre les deux moments de l'année où la Dorade est prise abondamment au chalut, se produise toujours, en mars, une brusque diminution de la pêche et que cette diminution corresponde à une diminution de l'espèce dans les fonds où travaille le chalut. Dès lors, le problème posé est simple : de deux choses l'une, ou bien le poisson est parti ailleurs, ou bien c'est le chalutier qui a modifié sa route vers les lieux de pêche. Seule, l'étude des variations de la pêche suivant les latitudes et les profondeurs nous permettra de résoudre cet important problème.

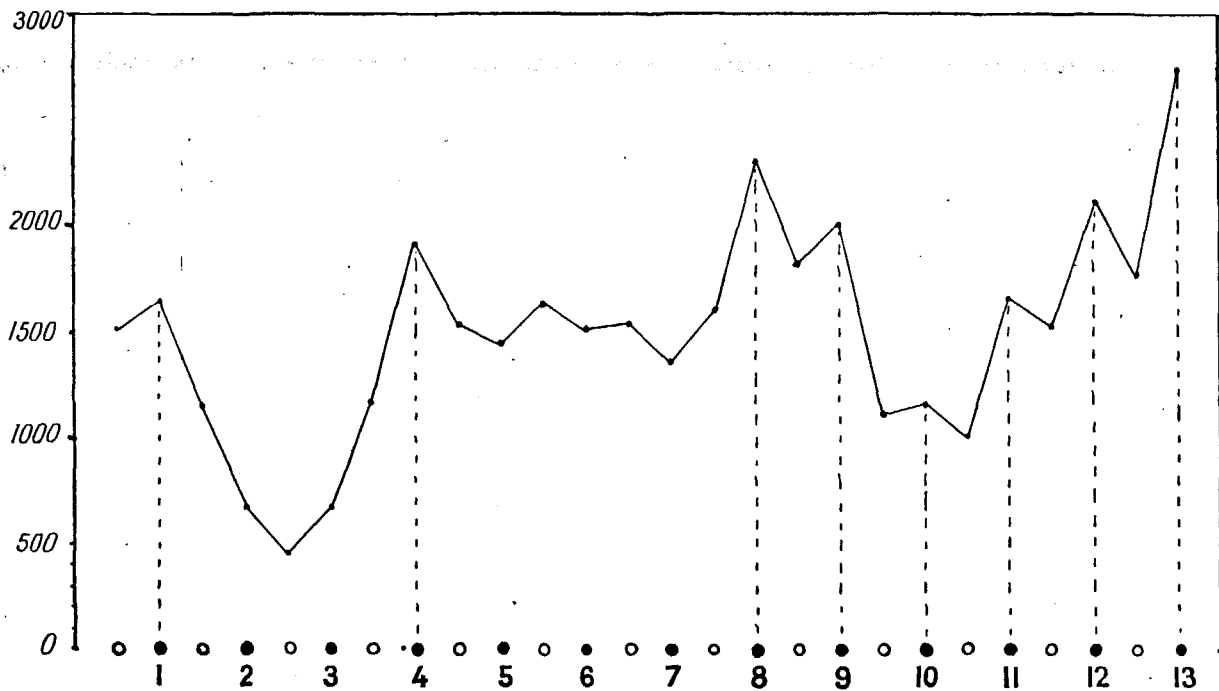


FIG. 12. — Moyenne des apports de Dorades par sortie de chalutier à La Rochelle, pendant les semaines qui suivent les nouvelles et les pleines lunes (moyennes établies sur 6 années : 1926 à 1931). (c.f. Tableau VII)

3° VARIATIONS MENSUELLES

Avant de terminer ce chapitre, il convient d'examiner l'influence des phases successives de la lune sur l'importance de la pêche. Nous croyons pouvoir affirmer que, dans la partie Nord de l'Atlantique jusqu'au rivage espagnol et par des fonds de 200 à 400 mètres, cette influence se fait sentir : on observe souvent une augmentation de la pêche avec la nouvelle lune; mais ce n'est pas constant. On peut constater cette relation entre la nouvelle lune et l'augmentation des captures sur des moyennes, et en dehors des mois de mai, juin, juillet (de la cinquième à la septième nouvelle lune).

Il est curieux de rapprocher cette constatation de l'observation déjà faite sur la pêche aux Merlus qui serait au contraire, meilleure au moment des pleines lunes et pendant la belle saison : de la cinquième à la neuvième pleine lune (HICKLING, 20, p. 29) (cf. fig. 12 et tableau 7).

V. — Les lieux de pêche à la Dorade par quinzaine

Les conclusions qui découlent de l'exposé ci-dessous n'ont pas qu'un intérêt rétrospectif; certes, il n'est pas sûr qu'en mai 1932, par exemple, la Dorade se trouvera avec le plus d'abondance — pour le chalutier — du 50° N. au 52° N. à la profondeur de 150 à 300 mètres, comme le cas s'est présenté en 1929. Il est en effet probable que les conditions de salinité, de température, de densité et que la présence du plancton nourricier qui ont provoqué le rassemblement de la population sur ce fond, seront différentes; mais il n'en reste pas moins pour le pêcheur une indication utile.

Il y a, en effet, dans la pêche actuelle au chalut, de bons patrons. Est-ce la chance seule qui les favorise toujours? Leur connaissance des fonds et leur expérience passée, enregistrée le plus souvent sur un livre de bord ou carnet de pêche qu'ils conservent précieusement, complètent chaque jour, et consultent quand la pêche ne rend pas, entrent surtout en ligne de compte et leur permettent, en allant retravailler les fonds où ils ont fait autrefois, à la même époque, d'excellentes captures, de rentrer au port avec des pêches rémunératrices. Encore leur est-il utile de tenir compte que les conditions favorables sur ces fonds sont variables d'une année à l'autre suivant la périodicité du rythme transgressif.

Ces notes rappellent simplement les lieux et la profondeur où, de 1928 à 1930, durant chaque quinzaine, un groupe de chalutiers de La Rochelle et une partie des chalutiers des autres ports ont fait de bonnes pêches. Les lieux de pêche sont classés par latitudes, de degré en degré, sauf la région de la Grande Sole qui a été subdivisée en deux parties, l'une du 49° au 49°30' N., l'autre du 49°30' au 50° N. Pour chaque latitude, la moyenne d'un coup de chalut a été obtenue en divisant le nombre de Dorades pêchées par le nombre de coups de chalut donnés.

Ces statistiques montrent, en particulier, que les fonds par lesquels se sont faites les meilleures captures ont rarement été les plus fréquentés. Nul doute, donc, qu'elles ne puissent être utiles à quelques pêcheurs: ce sera la récompense de notre tâche.

JANVIER

a) *Durant la première quinzaine* de janvier, le meilleur lieu de pêche pour l'ensemble des trois années 1928-29-30 a été du 49°30' au 50° N. La pêche se faisait profondément: de 280 à 400 mètres. Les meilleurs coups de chalut étaient donnés par 280-340 mètres; rendement faible par moins de 250 mètres. La moyenne des captures à cette latitude a été de 145 kilos par coup de chalut (1).

Les autres lieux de pêche les plus intéressants furent du 49° au 49°30' N. (avec

(1) Ces chiffres n'ont évidemment qu'une valeur de comparaison, pour qu'ils aient une valeur absolue il faudrait qu'ils fussent la moyenne de tous les chalutiers français ayant pêché en ce point: ce qu'il est pratiquement impossible d'obtenir.

une moyenne de 81 kilos par coup de chalut) et du 50° au 51° N. (avec 61 kilos de moyenne).

Il semble que la plupart des chalutiers de La Rochelle aient travaillé du 49° au 50° N. Les lieux de pêche correspondent donc aux points où abonde la Dorade. Des chalutiers venant du 49°38' au 49°50', après 12 à 15 jours de mer, ont débarqué de 2.000 à 5.000 Dorades.

D'ailleurs, à toutes les latitudes, depuis le 45° N. dans le Golfe jusqu'au 52° N., on pêche de la Dorade, généralement par plus de 200 mètres de fond.

Dans le Golfe, de bonnes prises ont été effectuées en 1928, du 47° N. au 48° N., et en 1929, du 45°40' N. au 46°30' N.; à ces latitudes on travaillait par des fonds moindres qu'au Nord.

Dans l'ensemble, pendant cette quinzaine, la pêche est bonne puisqu'elle correspond à un maximum de la courbe annuelle des apports par coup de chalut : moyenne pour toutes les latitudes 85 kilos, la moyenne annuelle étant de 58 kilos.

Les fonds les meilleurs et les plus réguliers se trouvent du 49° N. au 51° N. par 250 à 400 mètres.

b) Pendant la seconde quinzaine de janvier, le lieu de pêche le meilleur fut le même que pendant la quinzaine précédente : du 49°30' au 50° N., par 210 à 400 mètres; la moyenne par coup de chalut a été de 120 pièces d'un kilo. Les autres fonds les plus favorables sont au Nord du 51° par une profondeur approximative de 300 mètres avec une moyenne de 105. La « Petite Sole » a donné de bons résultats par 200-250 mètres, mais irrégulièrement. Dans l'ensemble des trois années, elle arrive au troisième rang d'importance, avec une moyenne de 66 kilos par trait de chalut.

Le plus grand nombre de coups de chalut a été donné du 49° au 51° N., approximativement sur les meilleurs lieux de pêche.

En 1929, on a travaillé jusqu'au Nord du 52° avec de faibles résultats d'ailleurs. Les meilleures pêches en 1929 ont eu lieu au Nord du 51°, plus au Nord par conséquent que les deux autres années.

Dans le Golfe, à signaler quelques bonnes captures du 47° au 48° N. par 200 mètres et près du 46° N.

La seconde quinzaine de janvier doit être considérée ainsi que la précédente, comme une bonne période de pêche à la Dorade : la moyenne des captures par coup de chalut, indépendamment du lieu de pêche, est de 65 kilos.

La meilleure région, du 15 au 31 janvier peut donc être fixée du 49°30' au 51°30' par plus de 300 mètres de fond; et, pour tout le mois de janvier, du 49° N. au 51°30' N. par 250 à 400 mètres.

FÉVRIER

a) Le fond le plus favorable a été le même d'une année à l'autre, dans la première quinzaine de février : du 49°30' au 50° N. (comme en janvier). La Dorade se pêche de 280 à 420 mètres de profondeur, mais elle abonde surtout entre 320 et 350 mètres; faibles résultats par moins de 300 mètres. En ce point, la moyenne des prises est de 103.

On fait aussi de bonnes pêches au Nord du 50° N. par 320 à 400 mètres de fond (moyenne 73).

La « Petite Sole » est assez intéressante, mais irrégulière d'une année à l'autre.

On prend de la Dorade un peu partout du 45° au 52° N., mais près de la moitié des chalutiers travaillent du 49°30' au 51° N.

Les captures dans le Golfe sont faibles, aussi les chalutiers venant du Nord débarquaient de 300 à 5.000 Dorades, tandis que ceux qui venaient du Golfe n'en ramenaient pas plus de 1.500.

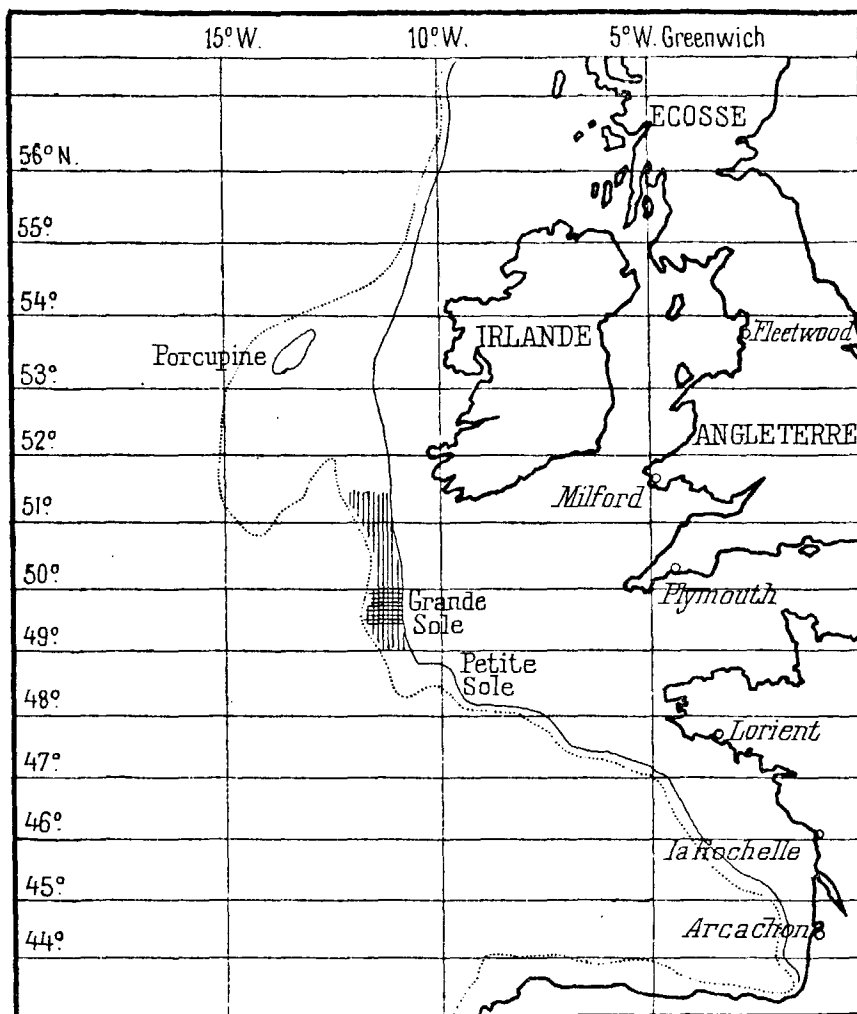


FIG. 13. — Carte montrant les meilleurs lieux de pêche à la Dorade, du 15 décembre à la fin de février.

(———— isobathe de 200 mètres - - - - - isobathe de 1.000 mètres).

La première quinzaine de février marque une diminution de la pêche : la moyenne par coup de chalut qui est de 53 kilos reste au-dessous de la moyenne annuelle (58 kilos).

b) La seconde quinzaine de février se comporte au point de vue de la pêche à peu près comme la précédente : le meilleur lieu se trouve un peu plus au Nord, du 50° N. au 51° N., de 320 à 400 mètres (de 170 à 300 mètres les captures y sont faibles). La moyenne à cette latitude est de 47 par coup de chalut.

Du 49°30' au 50° N., les prises ne sont plus que de 39: on pêche depuis 280 mètres jusqu'à 500 mètres de fond. C'est de 320 à 400 mètres que l'on réussit le mieux.

Quelques bonnes pêches sont à noter du 49° au 49°30' par 270 à 330 mètres, et au Nord du 51° N. par 320-340 mètres.

Dans le Golfe, par 100 à 230 mètres ne s'obtiennent que de mauvais résultats.

La moitié environ des chalutiers rochelais se trouvent du 49° N. au 50° N. Ceux qui viennent de cette région débarquent de 1.800 à 5.700 pièces.

Durant cette quinzaine, les prises sont nettement mauvaises, la moyenne par coup de chalut est de 26 kilos.

Si l'on cherche à résumer les caractéristiques de la pêche en février, on constate : le meilleur lieu de pêche est situé du 49°30' au 51° N. par des fonds supérieurs à 320 mètres. D'autre part, en février, il faut travailler plus creux pour réussir avec la Dorade. La moyenne des prises par coup de chalut a diminué régulièrement à la fin du mois à toutes les latitudes. Du 49°30' au 50° N., par exemple, cette moyenne est passée de 145 et 120 en janvier à 103 au début de février et à 39 en fin de mois.

MARS

a) *Pendant la première quinzaine* de mars, les meilleures pêches se font du 48° N. au 49° N., par 180 à 220 mètres, à la « Petite Sole ». La moyenne est de 50 par coup de chalut. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui du meilleur lieu de pêche de la quinzaine précédente.

A mesure qu'on s'éloigne vers le Nord, l'intérêt de la pêche diminue progressivement : du 49° au 49°30', par 200 à 300 mètres, un coup de chalut donne 42 kilos, et 31 seulement du 49°30' au 50° N., par 330 à 450 mètres. A cette dernière latitude, la pêche se fait toujours par de grands fonds (de 150 à 300 mètres, elle ne donne que de mauvais résultats).

En 1929, on a fait du 49°45' N. au 49°50' N. d'assez bonnes captures avec une moyenne, pour 1929, de 25 kilos par trait de chalut.

Les chalutiers rochelais travaillent surtout du 49°30' au 50° N. où le poisson abondait en janvier, et dans le Golfe, du 46° au 47° N. où ils n'obtiennent que de mauvais résultats : les plus belles cargaisons, originaires du Golfe, ne dépassent pas 1.000 pièces (après 12 à 14 jours de mer).

Durant cette quinzaine, le meilleur lieu de pêche semble malheureusement dédaigné du plus grand nombre.

La moyenne d'un coup de chalut, indépendamment de la latitude, donne 25 kilos seulement : c'est le minimum de l'année.

En résumé, le fond le moins mauvais est la « Petite Sole », par 180-220 mètres; en cas d'insuccès, il conviendrait d'essayer du 49° N. au 50° N., par de grands fonds.

b) *Pendant la seconde quinzaine* de mars, les coups de chalut les plus rémunérateurs ont été donnés dans le Golfe de Gascogne, au Sud du 46° N. où on obtient une moyenne de 68 pour les trois années. Malheureusement, cette abondance n'a été constatée qu'en 1928 sur un petit nombre de coups de chalut. Il n'est donc pas possible de maintenir la priorité de cette région.

Le fond de pêche le meilleur ensuite est situé du 48° N. au 49° N. où l'on prend, de 150 à 200 mètres, une moyenne de 44 kilos à chaque relevé du chalut.

Des captures pas trop mauvaises sont à signaler aussi du 49° N. au 50° N. : du 49° au 49°30' par 168 à 350 mètres (pêche moins bonne par plus de 400 mètres) avec 33 kilos de moyenne; à Melville la pêche devient rémunératrice; du 49°30' au 50° N., par 330 à 500 mètres (faibles prises par moins de 300 mètres), la moyenne est de 34 kilos par coup de chalut.

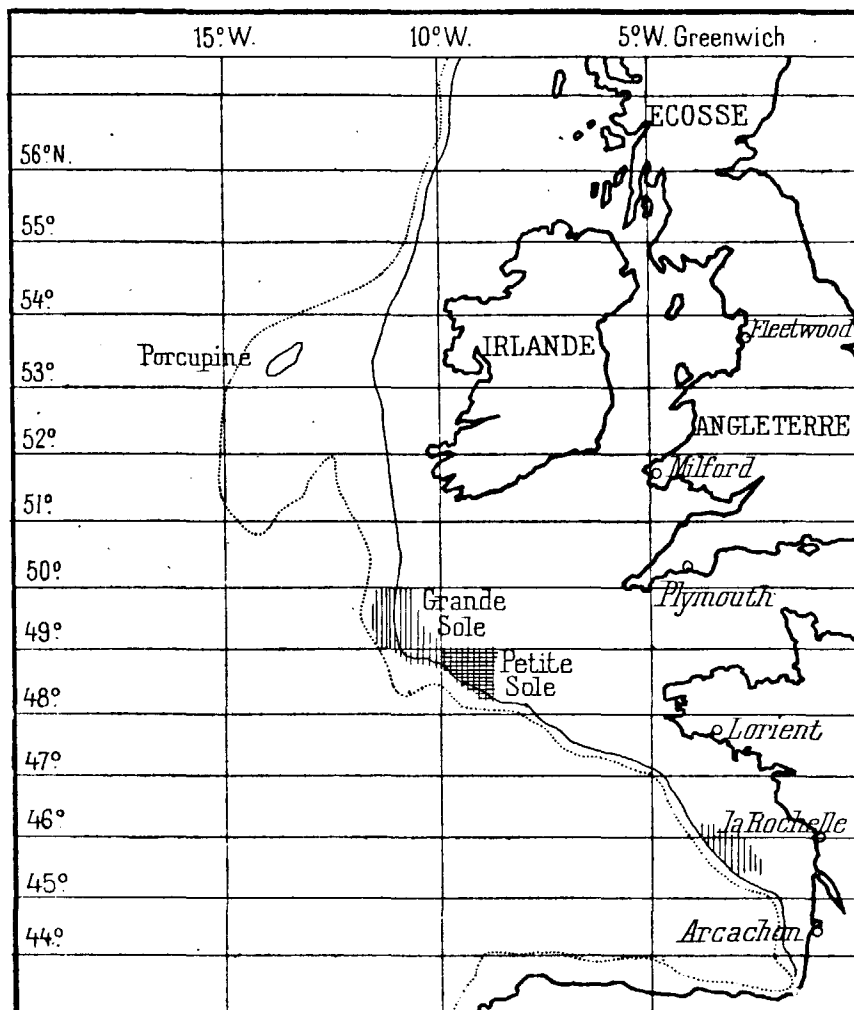


FIG. 14. — Mars.

La majorité des bateaux chalutent à la « Petite Sole » et dans le Golfe, du 46° N. au 47° N.

La valeur de la pêche a augmenté un peu pendant cette quinzaine : on passe de 25 à 32 kilos par trait de chalut. Nous n'en sommes pas moins au plus mauvais moment de l'année.

Pour caractériser le mois de mars, on doit noter, d'une part une diminution de la profondeur, la Dorade — sauf du 49°30' au 50° N. où il faut la chercher à plus de

300 mètres — s'approche du plateau continental. Ainsi on la capture à la « Petite Sole », à Melville, et aux accores, près de la « Grande Sole ». La pêche est avec la fin de février la plus mauvaise de l'année. Les latitudes les meilleures du mois sont plus au Sud qu'en février : du 48° au 49° N., et en second lieu, du 49° au 50° N.

AVRIL

a) La position la meilleure dans la *première quinzaine* d'avril se trouve du 49°30' au 50° N. par des fonds de 220 à 330 mètres. A mesure qu'on s'enfonce, depuis 400 mètres jusqu'à 500 mètres, on en capture de moins en moins. La moyenne par coup de chalut est de 119 pièces.

Au Nord du 50° N. on n'en prend pas par moins de 200 mètres.

Tandis qu'en ce point la pêche est très faible, elle est bonne au Sud du 49°30' et va en diminuant progressivement vers le Sud. Ainsi, du 49° au 49°30', par 180 à 280 mètres de profondeur, la moyenne est de 89; du 48° au 49° N., de 140 à 200 mètres, elle est de 43; du 46° au 47° N., à la même profondeur, elle est de 41. D'assez bonnes captures sont à noter à Melville et à Shamrock.

Comme dans la quinzaine précédente, les chaluts ont été trainés surtout à la « Petite Sole » et un peu moins du 49° au 50° N.; la plupart n'ont donc pas suivi le meilleur chemin.

Des bateaux rentrant de la « Petite Sole » débarquent de 1.000 à 4.500 Dorades. Pendant tout le mois d'avril, d'ailleurs, les chalutiers rochelais ramènent de ce poisson par toutes les latitudes, du 52° au 45° N., depuis 100 jusqu'à 330 mètres de fond.

L'ensemble de la pêche manifeste une reprise très nette avec une moyenne de 57 kilos par trait de chalut.

b) La *seconde quinzaine* d'avril présente comme meilleur lieu de pêche le même que la précédente : du 49°30' au 50° N qui est, depuis janvier, un lieu de rassemblement du poisson : la population y est la plus dense; on observe seulement en ce point une « coupure », pour parler comme les pêcheurs, du 15 février à fin mars (nous reviendrons plus loin sur cette « coupure » dans la pêche qui se manifeste aussi bien à toutes les latitudes). Alors que notre Sparidé se prenait surtout par plus de 320 mètres avant la diminution des captures, on ne le trouve, au début d'avril, que par 220 à 330 mètres et en fin d'avril de 150 à 250 mètres. Durant cette quinzaine, il semble qu'il soit monté sur le rebord du plateau et qu'il avance sur les hauts-fonds. Les points les plus favorables sont échelonnés du 49°45' au 49°50' N.

Il faut noter d'excellentes captures du 49° N. au 49°30' N., par 130 à 200 mètres, avec une moyenne de 141; au Nord du 50° N., par 120 à 260 mètres (moins bon par 290 à 400 mètres), avec une moyenne de 68.

La « Petite Sole » est régulière et donne 59 kilos par trait.

Une grande partie des chalutiers travaille le long du plateau continental, au Nord du 50° N. Il s'en trouve aussi un grand nombre du 48° au 49° N. Ils sont moins nombreux du 49° au 50° N. où, cependant, la Dorade est plus abondante; peu dans le Golfe où la pêche est meilleure que précédemment.

Sans tenir compte des lieux de pêche, un coup de chalut durant cette quinzaine rapporte 70 kilos, ce qui est bien au-dessus de la moyenne.

On peut définir le mois d'avril par une reprise générale de la pêche et par le fait

qu'il convient de fréquenter les mêmes latitudes qu'en mars mais qu'il est préférable d'aller moins au large et moins profondément.

C'est du 49° au 50° N. que la Dorade abonde le plus pendant tout le mois; vient ensuite la population de la « Petite Sole » et, dans la seconde quinzaine, celle du Nord du 50° N.

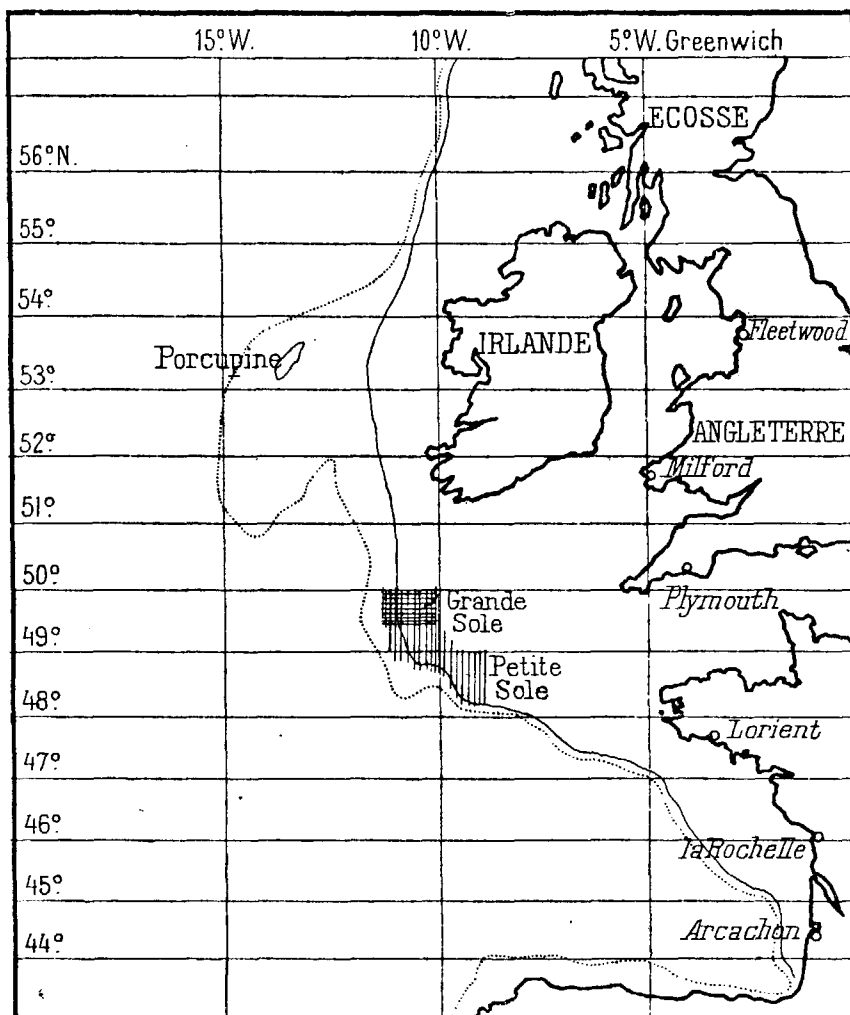


FIG. 15. — Avril.

MAI

a) Avec le début du mois de mai commence la seconde période de la pêche; elle ne se terminera qu'au début d'octobre. Cette seconde période diffère de la première par l'éloignement vers le Nord des meilleurs lieux de pêche. Dans la partie Sud, le chalutier n'aura que de mauvais résultats. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les cartes (fig. 15 et 16) pour se rendre compte immédiatement de la grande différence de position des pêcheries aux deux époques.

La plus grande densité de la population est située au Nord du 52° N. par 180-200 mètres de fond, avec une moyenne de 179 kilos par coup de chalut; mais les prises en ce point sont irrégulières d'une année à l'autre.

Vient ensuite la zone comprise entre le 52° N. et le 51° N., avec une moyenne de 95; on y pêche bien depuis 170 jusqu'à 300 mètres.

Nous trouvons du 50° au 49°30' N. une moyenne de 79 kilos et, du 50° au 51° N., surtout de 170 à 320 mètres, une moyenne de 65.

Ailleurs, il convient de signaler des captures très faibles ou même nulles à la « Petite Sole » et dans le Golfe. A citer aussi quelques traits de chalut du 53° N. au 54° N., sans grand résultat.

La plupart des chalutiers, comme à la fin d'avril, sont en pêche du 50° au 52° N., bien que les meilleures captures proviennent d'un peu plus Nord.

Dans l'ensemble des pêcheries, il y a encore progression des prises par trait de chalut : la moyenne est de 71 dorades d'un kilo.

Cette première quinzaine peut se caractériser ainsi : la profondeur de la pêche est à peu près la même que fin avril; mais, comparativement aux deux semaines précédentes, il y a diminution du rendement depuis le 50° jusqu'au 45° N., et augmentation des prises du 50° au 53° N. (cf. carte 22).

b) Ces deux variations en sens contraire sont encore accentuées dans la *seconde quinzaine de mai* : c'est du 51° au 52° N., par 150 à 300 mètres (et mieux, de 150 à 250 mètres) que la population est la plus dense près du fond : le chalut ramène en moyenne 113 kilos à chaque trait.

Du 50° au 51° N. se font aussi de belles pêches (110 de moyenne) par 140 à 250 mètres (par des fonds supérieurs à 300 mètres, les captures sont plus faibles).

Au Nord du 52° N. la pêche est moins bonne (moyenne 51) et irrégulière d'une année à l'autre, comme durant la quinzaine précédente.

Du 49°30' au 50° N. les prises ont diminué progressivement depuis la fin d'avril : un coup de chalut ramène 29 kilos.

Du 50° N. au 46° N., la pêche est minime.

Pendant tout le mois de mai, les chalutiers sillonnent les lieux de pêche depuis le 54° N. jusqu'au 46° N.; mais c'est surtout du 51° N. au 48° N. qu'ils travaillent.

Les résultats de ces quinze jours sont moins bons que ceux du début du mois; la moyenne des prises, qui est de 55 kilos, se trouve légèrement inférieure à la moyenne de l'année.

En résumé, les meilleures pêches de mai se font plus Nord que de janvier à avril. Au Sud du 50° N., les captures diminuent pour devenir insignifiantes en fin du mois; et si l'expérience passée pouvait servir de guide à l'avenir, il faudrait aller du 50° N. au 52° N. pour ramener au port de bonnes cargaisons; on pourrait même, suivant les circonstances, élargir ces limites jusqu'au 49°30' au Sud et jusqu'au 53° N. au Nord.

JUIN

a) Dans la *première quinzaine* du mois de juin, les meilleures captures se font au Nord du 52° N. par 180 à 200 mètres avec une moyenne de 67.

Viennent ensuite par ordre d'intérêt décroissant les fonds situés du 50 au 51° N.,

en particulier du 50° N. au 50°40' N. par 240 à 320 mètres (surtout 240-260 mètres), où la moyenne est de 65 kilos.

Du 49°30' au 50° N., et surtout du 49°45' au 50° N., par la même profondeur (on en prend très peu par plus de 280 mètres), avec une moyenne de 57 kilos.

Les lieux de pêche situés au Sud du 49° N. ne donnent que de faibles résultats.

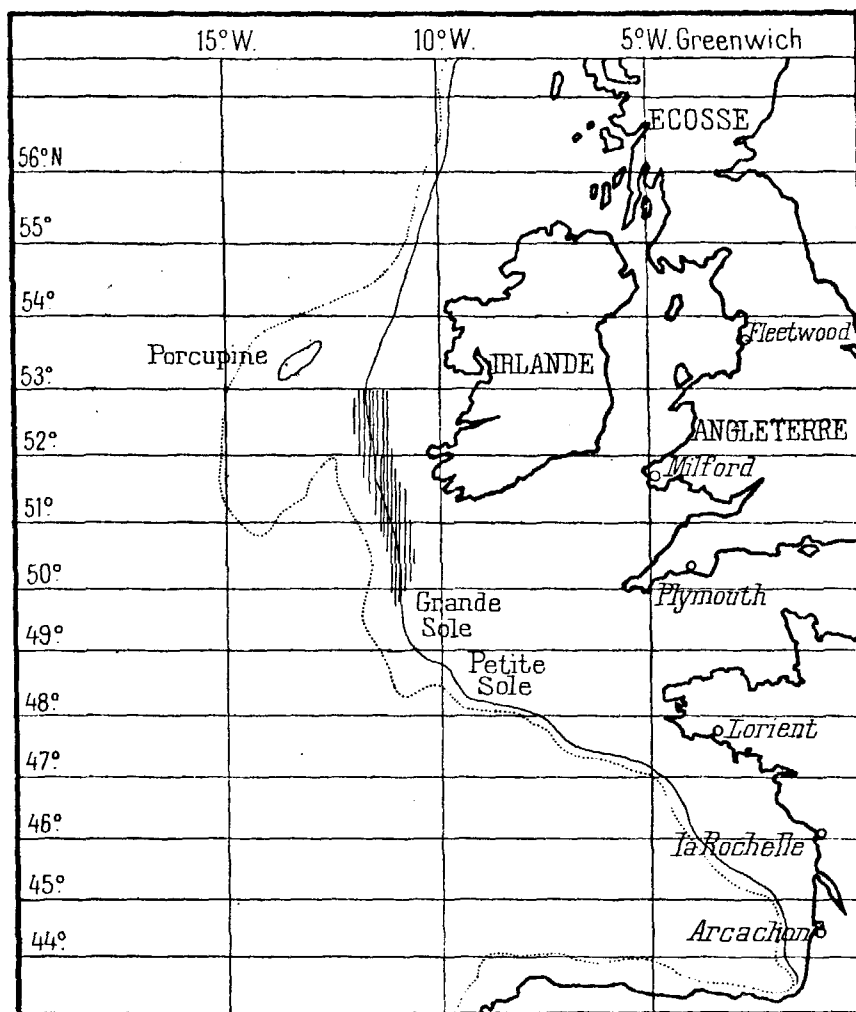


FIG. 16. — Mai-Juin. Première quinzaine de Juillet.

Il semble que les chalutiers aient travaillé pour la plupart du 49° N. au 51° N.; ils étaient donc dans d'assez bonnes conditions, mais trop Sud et en dehors du point où la population avait son maximum de densité. Dans la première quinzaine de juin, les captures sont faibles sur l'ensemble des lieux de pêche : le chalut ne ramène à chaque fois que 48 Dorades. D'une année à l'autre, la région la plus favorable est située entre le 49°45' et le 53° N.

b) La meilleure zone pour la *seconde partie du mois* est localisée du 50° N. au 51° N., par 200 à 300 mètres, avec une moyenne de 112 kilos.

Au Nord du 52° N., on obtient de bons résultats (en particulier par le travers du 52°30') et par les mêmes profondeurs que précédemment; la moyenne du coup de chalut est de 83 kilos.

Entre ces deux pêcheries, il n'y a pas de discontinuité puisque, du 51° au 52° N., au bord du plateau continental, par 170-280 mètres, on capture environ 57 kilos de Dorades à chaque relevé du chalut.

A la « Petite Sole », par 140-200 mètres, se font aussi de bonnes pêches; mais, dans le Golfe, les résultats sont peu encourageants depuis le début du mois.

La plupart des chalutiers sont en pêche du 49° au 52° N., précisément sur les lieux où la Dorade pullule; la population la plus abondante devant la gueule du chalut se trouve du 50° au 53° N.

Les captures de la seconde quinzaine de juin sont de 58 kilos par trait de chalut. Elles correspondent à la moyenne de l'année.

JUILLET

a) Dans la *première quinzaine* de juillet la position des pêcheries est approximativement la même que précédemment; c'est du 52° au 53° N., par 180-200 mètres, qu'abonde le poisson. Chaque coup de chalut en ramène 117 kilos.

Au Sud du 52° N., la valeur de la pêche décroît régulièrement jusqu'au 48° N.; du 52° au 51° N., par 140 à 230 mètres, la moyenne est de 65; du 51° au 50° N., elle n'est que de 64, et de 46 du 50° N. au 49°30'.

Dans le Golfe, pas de pêche ou captures pratiquement nulles sur le plateau continental et à l'accore.

Les chalutiers semblent avoir travaillé surtout du 51° N. au 52° N., et du 49° N. au 50° N. Ils sont un peu plus Sud, encore une fois, que le point de concentration de la Dorade près du fond.

Le rendement de la pêche, indépendamment de la position, est moyen : 58 kilos comme fin juin; comme fin juin aussi, c'est du 50° au 53° N. qu'abonde l'espèce devant la gueule du chalut.

b) Les meilleurs coups de chalut, pendant les *quinze derniers jours du mois*, ont été donnés au Nord du 53° N. de latitude, en particulier par 53°40', à 300 mètres de fond (moyenne 216 kilos). Il convient de signaler dès maintenant que le haut-fond de Porcupine, situé au large, est beaucoup moins peuplé en Dorades que la partie qui longe le rivage irlandais; on fait néanmoins quelques captures de ce poisson sur le versant Sud-Est de Porcupine, depuis 200 jusqu'à 280 mètres.

A mesure qu'on s'éloigne vers le Sud, la pêche diminue d'importance : du 53° N. au 52° N., la moyenne est de 110, à peu près comme au début du mois. Du 52° au 51° N., par 250 à 300 mètres, elle n'est plus que de 55. Au Sud du 49°30' N., les résultats sont faibles.

La plupart des patrons de chalutiers, d'ailleurs, ont travaillé au Nord du 49°30' N.

Sur l'ensemble des lieux de pêche, un coup de chalut a rapporté 59 kilos : c'est une bonne moyenne.

En juillet donc, c'est d'abord du 50° au 53° N. au début, puis du 51° au 54° N. qu'ont eu lieu les meilleures pêches : à noter un nouveau déplacement de la pêcherie vers le Nord au cours de ce mois.

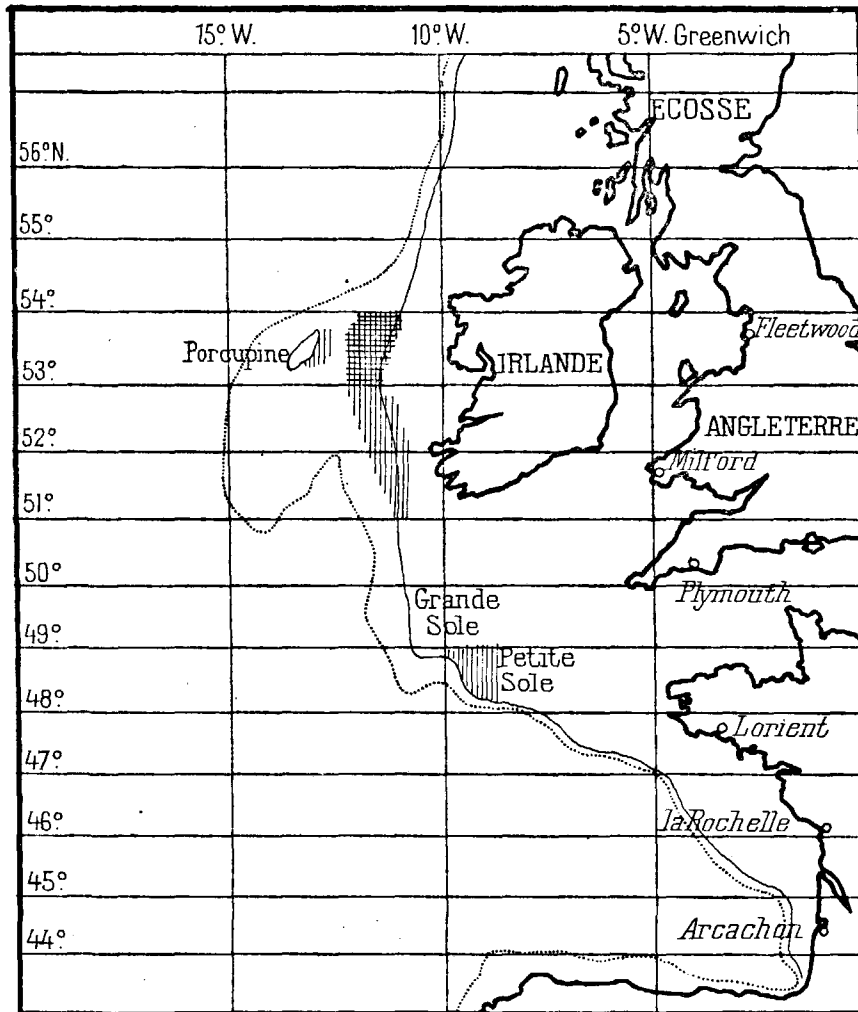


FIG. 17. — Seconde quinzaine de juillet. Août.

Août

a) Le lieu de pêche le plus favorable est le même que fin juillet : au Nord du 53° N., mais la moyenne y est moins forte; au lieu de 216, elle n'est plus que de 95; on y a pêché par 300 à 350 mètres.

Du 52° au 53° N., la moyenne des prises est de 85.

Du 51° au 52° N., par 180-200 mètres, la moyenne par coup de chalut est de 60.

A noter aussi de bonnes captures à la « Petite Sole ».

Les chalutiers ont travaillé surtout du 51° au 53° N.; un peu dans le Golfe, du 46° au 48° N., avec de faibles résultats.

La moyenne de chaque coup de chalut dans la première quinzaine d'août est de 66 kilos.

b) C'est à la même latitude, à la *fin du mois* d'août, que se font les meilleures captures, mais par des profondeurs moindres : de 200 à 280 mètres. Un coup de chalut ramène 230 pièces de un kilo, ce qui correspond à une augmentation sur la quinzaine précédente et fait pendant à la moyenne de fin juillet.

Du 51° au 52° N., par 200 mètres environ, le chalut donne 78 kilos à chaque trait.

Du 52° au 53° N., sur le rebord du plateau continental, la moyenne est de 60 kilos; plus au Sud, c'est à la « Petite Sole » que se font quelques bonnes prises (moyenne 60).

La plupart des chalutiers se tiennent au Nord du 50° N.; ils sont donc bien en pêche et le rapport d'un coup de chalut pour la quinzaine est de 94 kilos : c'est le maximum de l'année.

En résumé, le mois d'août donne les meilleurs résultats du 51° au 54° N., sur le rebord du plateau continental, de 200 à 300 mètres. Par ailleurs, les fonds de la « Petite Sole » ne sont pas à dédaigner.

SEPTEMBRE

a) Les meilleurs traits de chalut ont été donnés plus Nord encore que ceux du mois précédent : ils se situent au Nord du 54° N. au bord du plateau. La moyenne en ce point est de 234 kilos.

• Du 53° au 54° N., par 220-300 mètres, région où, au mois d'août, se faisaient les meilleures pêches, la moyenne a diminué : elle est de 123.

Du 51° au 52° N., par 200 à 240 mètres, puis du 52° au 53° N., par 200 à 300 mètres, la moyenne des captures est respectivement de 82 et de 63 Dorades.

Ailleurs, au Sud du 51° N., les résultats sont médiocres, sauf dans le Golfe de Gascogne : du 46°40' au 48°, où se manifeste une reprise des captures auxquelles nous étions déshabitués depuis le mois d'avril.

La position de la majorité des chalutiers s'étend du 51° N. au 54° N.

Dans l'ensemble de l'année, le début de septembre tient un bon rang avec une moyenne de 84 kilos par coup de chalut.

b) La position des pêcheries durant la *seconde quinzaine du mois* présente la même allure générale : au Nord du 54° N. se font les plus belles pêches de l'année : un coup de chalut ramène plus de 400 kilos de Dorades. Il se produit vraisemblablement à ce moment-là un rassemblement du poisson près de l'isobathe de 200 mètres, aux alentours du 54° N.

Au Sud de cette latitude, la moyenne est de 123. Elle se maintient au même niveau qu'au début du mois.

A signaler encore de bonnes captures depuis le 53° N. jusqu'au 51° N., comme précédemment et par les mêmes fonds : moyenne de 59 et de 54. Plus au Sud, à la « Grande Sole », du 49° au 49°30' N., par 130 à 200 mètres, le stock de poissons, qui semblait avoir diminué depuis fin avril, donne dans le chalut.

De même à la « Petite Sole », par 150 à 200 mètres, on obtient une moyenne de 53 Dorades. Dans le Golfe on pêche un peu, comme dans la quinzaine précédente.

Les chalutiers travaillent depuis le 54°30' jusqu'au 45°50' N.

La moyenne de la pêche est de 75 kilos par coup de chalut.

En somme, durant le mois de septembre, se manifeste un maximum de concentration de la Dorade près du fond, au Nord de notre carte; pour réussir en Dorades, il semble qu'il faille pêcher du 51° N. au 54°30'. Mais, en même temps, dans la partie Sud de la « Grande Sole » et dans le Golfe, se fait un rassemblement du poisson devant la gueule du chalut (nous verrons plus loin s'il s'agit d'un retour du poisson parti ailleurs

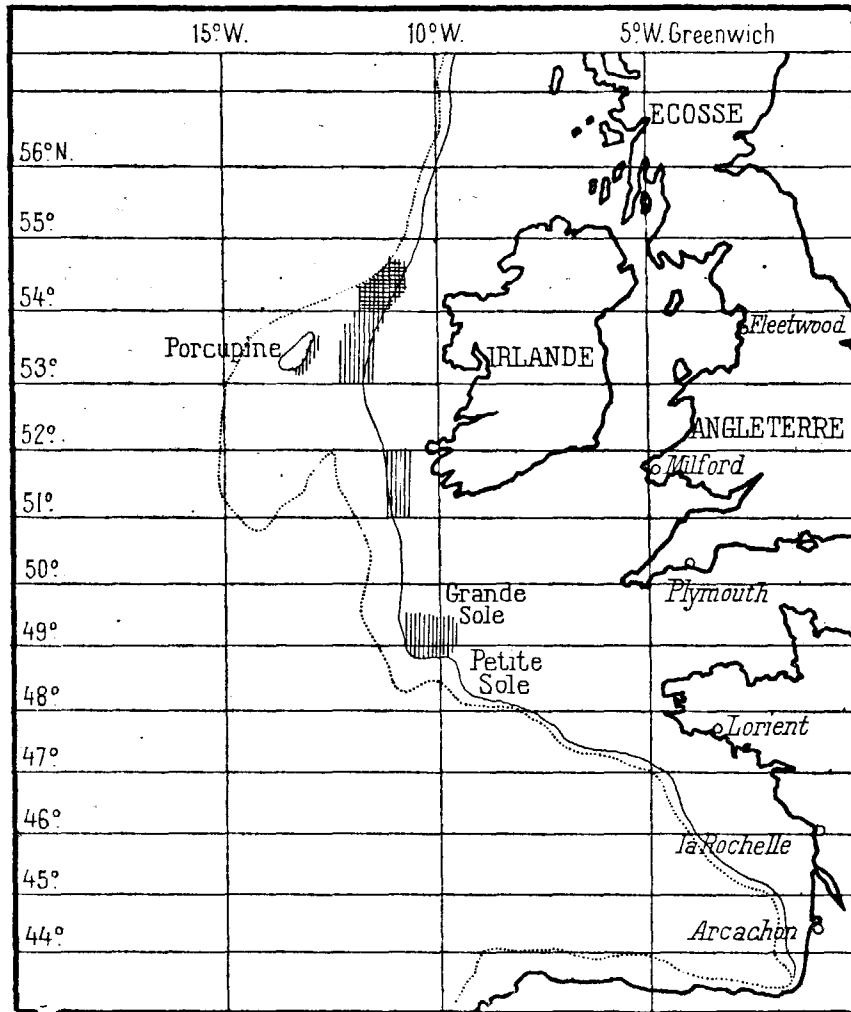


FIG. 18. — Septembre. Première quinzaine d'Octobre.

ou de sa concentration vers le fond), ce qui ne s'était pas produit depuis fin avril. En même temps que le terme final de l'éloignement progressif vers le Nord des pêcheries, ce mois de septembre est aussi un terme de passage vers ce que nous avons appelé la première période de la pêche (abondance de la Dorade du 51° au 48° N., avec des rassemblements moins importants dans le Golfe). Avec le mois d'octobre s'achèvera la transition ainsi amorcée.

OCTOBRE

a) Au début de ce mois, c'est, comme en septembre, au Nord du 54° N. que se donnent les meilleurs coups de chalut; mais la moyenne tend à diminuer; elle n'est plus que de 245 kilos par trait.

Du 53° au 54° N., la moyenne est de 128, par 180 à 230 mètres environ.

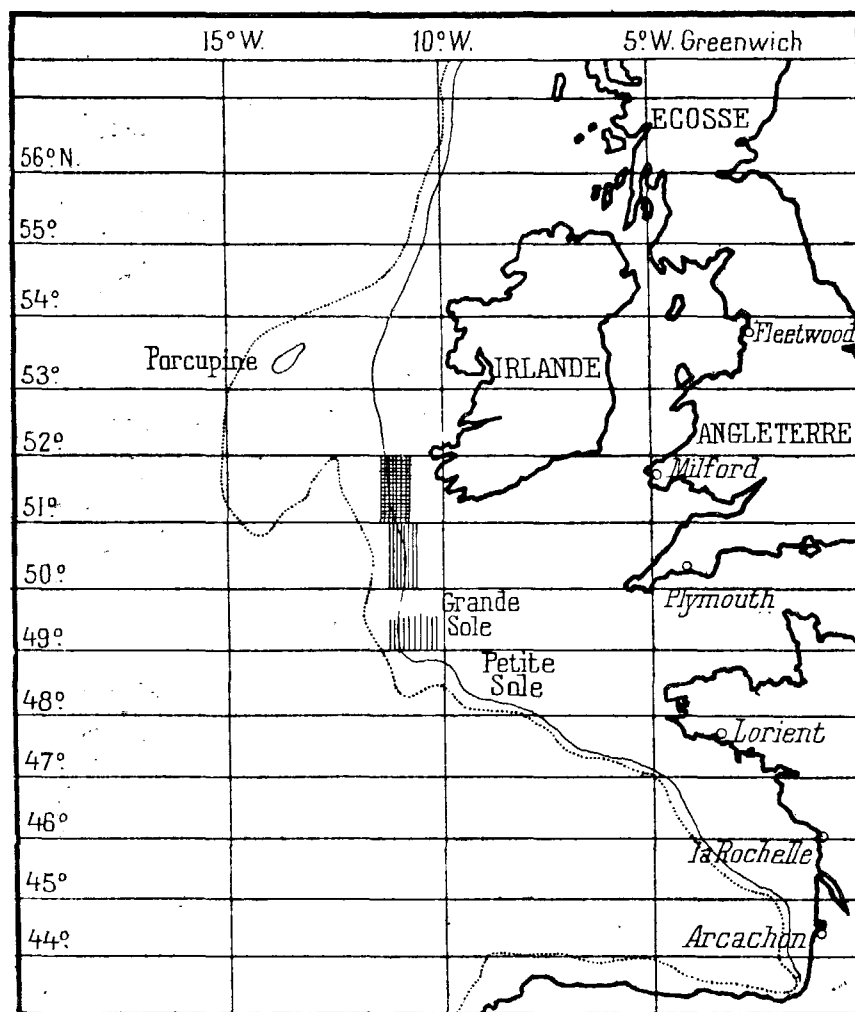


FIG. 19. — Seconde quinzaine d'Octobre. Début de Novembre.

Quelques bons coups de chalut aussi du 52° au 53° N. (moyenne 63).

Au Sud du 52° N., il faut aller à la « Grande Sole », du 49° au 49°30' N., par 125 à 140 mètres, pour faire de belles pêches; la moyenne, de 155 kilos par coup de chalut, est supérieure à celle du 53° au 54° N.

Quelques résultats importants dans le Golfe par 150-180 mètres.

On a travaillé surtout du 53° au 54° N.; des chalutiers pêchent jusqu'au 45° N. au Sud.

La première quinzaine d'octobre donne une bonne moyenne : 82 Dorades.

Les meilleurs lieux de pêche, situés du 53° au 54°30' N. et du 49° au 49°30' N., au début du mois d'octobre, seront un peu différents à la fin.

b) On réussit moins bien du 49° au 49°30' N. par les mêmes fonds. Cette région vient en second lieu avec une moyenne de 76; mais, du 53° au 54° N., la pêche a bien diminué : elle arrive au troisième rang par son importance (moyenne 60 kilos).

C'est du 51° au 52° N. que se font les meilleures captures, bien plus Sud, par conséquent, qu'au début du mois. La moyenne y est de 143.

A noter toujours quelques pêches dans le Golfe, du 46° au 47° N., par 170 à 200 mètres de profondeur.

Du 52°15' au 52°50', par 290-360 mètres, on prend peu de Dorades.

C'est surtout du 48° N. au 51° N. que travaillent les chalutiers. La majorité semble donc se tenir un peu trop Sud pour bien réussir. Aussi un coup de chalut donné fin octobre ne fournit que 46 kilos.

En résumé, durant le mois d'octobre, on peut situer les meilleures pêches du 53° au 54°30' N. au début, et du 51° au 52° N. à la fin avec de bons résultats du 49° au 49°30' N. pendant tout le mois.

NOVEMBRE

a) La dorade, pendant la *première quinzaine* de novembre, abonde du 50° au 52° N. On en prend 130 à 150 kilos par coup de chalut.

Plus au Sud, c'est encore du 49° au 49°30' N, aux mêmes profondeurs que précédemment, et jusqu'à 300 mètres, que l'on en capture le plus : moyenne 87.

Au Sud du 49° N. et jusqu'au 46° N., le rendement diminue progressivement. C'est dans le Golfe, du 46° au 47° N. (surtout par 46°35', 46°40' et jusqu'au 47°04') et à la « Grande Sole », du 49° au 50° N., que les chalutiers semblent se tenir. Ils seraient donc, encore une fois, plus Sud que le point de concentration de la Dorade.

La cargaison des chalutiers provenant du Golfe varie entre 450 et 2.300 kilos (après douze à quatorze jours de mer).

Ces quinze premiers jours donnent une bonne moyenne de pêche : 64 kilos par trait de chalut.

b) La Dorade, que l'on trouvait abondamment du 50° au 52° N. au début de novembre, se pêche surtout durant la *seconde quinzaine*, du 49° au 49°30' N. La pêcherie s'est donc encore déplacée vers le Sud, par suite de la diminution des prises dans le Nord. La moyenne en ce point est de 112. Il convient de remarquer que cette partie Sud de la « Grande Sole » donne de bons résultats depuis le début d'octobre.

Le lieu de pêche qui vient ensuite comme rendement est situé dans le Golfe, au Nord du 47° N. (par 47°05', 47°10', jusqu'au 47°15') depuis 160 jusqu'à 200 mètres de fond : moyenne 48 kilos. Au Sud du 47° N. se font aussi de bonnes captures par 46°40', 46°45' par 180 à 200 mètres.

Les points fréquentés par la majorité des chalutiers sont compris entre le 46° et le 48° N. Les bateaux venant du Golfe ont débarqué de 1.300 à 2.700 pièces.

Sans tenir compte des lieux de pêche, chaque trait de chalut a ramené un peu

moins de Dorades que précédemment — 44 kilos → ce qui est au-dessous de la moyenne de l'année.

En résumé, le mois de novembre semble fournir de la Dorade du 50° au 52° N. au début et du 49° au 49°30' N. à la fin. Des passages de Dorades se manifestent dans le Golfe près de terre.

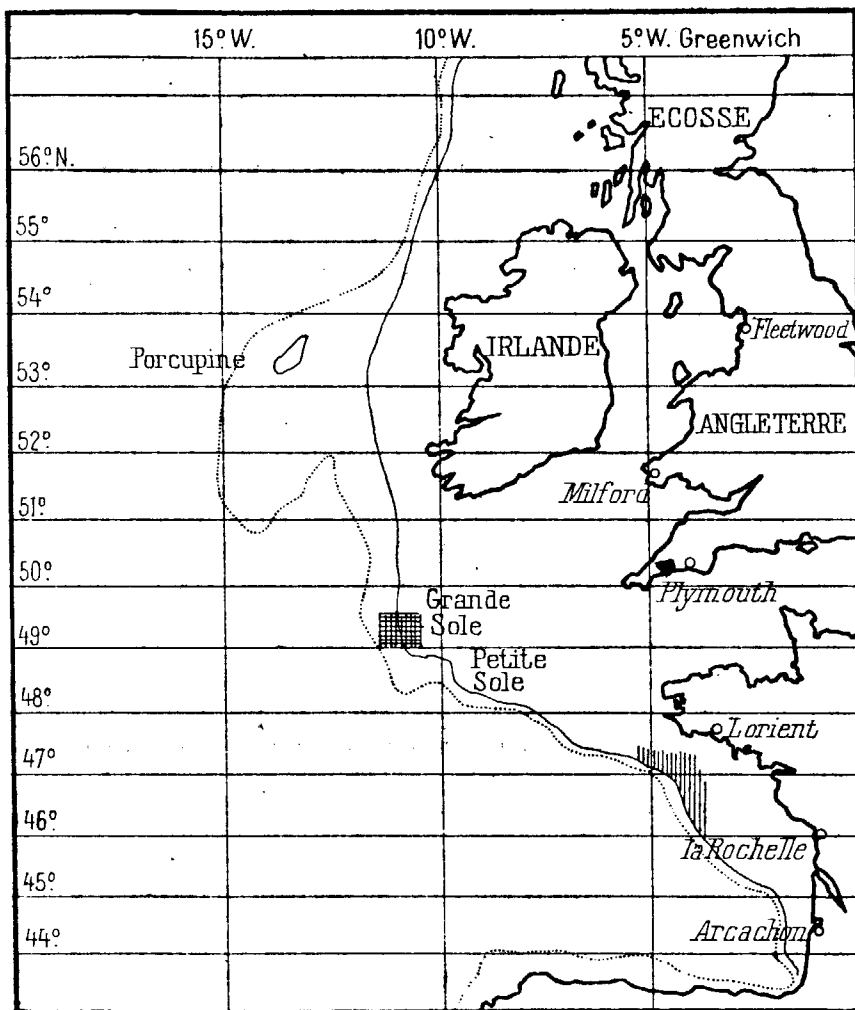


FIG. 20. — Fin de Novembre. Première quinzaine de Décembre.

DÉCEMBRE

a) Durant la *première quinzaine* de décembre, c'est encore à la « Grande Sole », du 49° au 49°30' N., par 200 à 220 mètres de fond, que l'on prend le plus de Dorades : moyenne 139

Vient ensuite, dans le Golfe de Gascogne, la région comprise entre le 46° et le 47° N., avec 92 de moyenne. On pêche depuis le 45°50' jusqu'au 47°02' par 170 à 220 mètres.

La « Petite Sole », par 140 à 200 mètres de profondeur, donne environ 80 kilos par coup de chalut.

Durant cette quinzaine, les chalutiers fréquentent le plateau depuis le 51° N. jusqu'au Sud du 45° N., mais ils se tiennent surtout dans le Golfe; ainsi la majorité travaille en dehors du meilleur lieu de pêche.

La plupart débarquent de 200 à 2.700 kilos de Dorades originaires du Golfe.

La moyenne par coup de chalut est de 64 kilos.

b) *Seconde quinzaine.* — Meilleurs lieux de pêche : du 49°30' au 50° N., comme pendant le mois de janvier, mais les captures se font moins profondément qu'en janvier: depuis 225 mètres jusqu'à plus de 300 mètres.

A signaler aussi d'assez bonnes pêches du 50° au 51° N. par 225 à 290 mètres (moyenne 24).

Dans le Golfe de Gascogne, entre le 46° et le 47° N., la moyenne est de 25.

La majorité des chalutiers travaille sur les meilleurs lieux de pêche, du 49°30' au 50° N. et du 46° au 47° N. La moyenne d'un coup de chalut dans la deuxième quinzaine de décembre est de 50.

En décembre, les fonds les plus favorables sont donc : la « Grande Sole » et, dans le Golfe, du 46° ou 47° N.

VI. — Migrations saisonnières

En conclusion des données précédentes, on peut distinguer, dans la pêche des chalutiers français, deux régions délimitées par le 49° de latitude N. L'aspect de ces deux régions est bien différent si l'on examine les deux cartes (fig. 21-22), représentant les fluctuations bi-mensuelles des captures suivant chaque degré de latitude.

PARTIE SUD

1° *Au Sud du 48° N.*, dans le Golfe, la pêche est saisonnière; deux maxima se dessinent dans les prises par coup de chalut :

l'un de septembre à fin janvier,

l'autre du 15 mars à fin avril;

séparés par deux minima :

l'un du 15 février au 15 mars,

l'autre depuis mai jusqu'à fin août.

2° *A la Petite Sole*, et d'une façon plus générale, du 48° au 49° N., on pêche assez régulièrement toute l'année. Le fait que le maximum des captures en mars a lieu à cette latitude tient non pas à une augmentation des prises en ce point, mais à une diminution sur les autres lieux de pêche.

Dans toute cette région Sud, la pêche a lieu rarement par plus de 300 mètres et l'on capture à peu près autant de jeunes que d'adultes. Il arrive souvent même, dans le Golfe, de prendre des petites et de très grosses Dorades, et peu d'individus de taille moyenne.

PARTIE NORD

1° *Du 49° au 50° N.* on observe deux maxima dans la pêche de l'année :

l'un d'octobre à fin janvier,

l'autre dans la deuxième quinzaine d'avril.

2° *Du 50° au 52° N.*, les deux maxima ont lieu :

l'un du 15 octobre au 15 février,

l'autre du 1^{er} mai à fin juin.

3° *Du 52° au 53° N.*, un premier maximum se produit

dans la première quinzaine de mai,

le second durant juillet.

4° *Du 53° au 54° N.*, les deux maxima ont lieu :

l'un durant la deuxième quinzaine de juillet,

l'autre durant la deuxième quinzaine d'août.

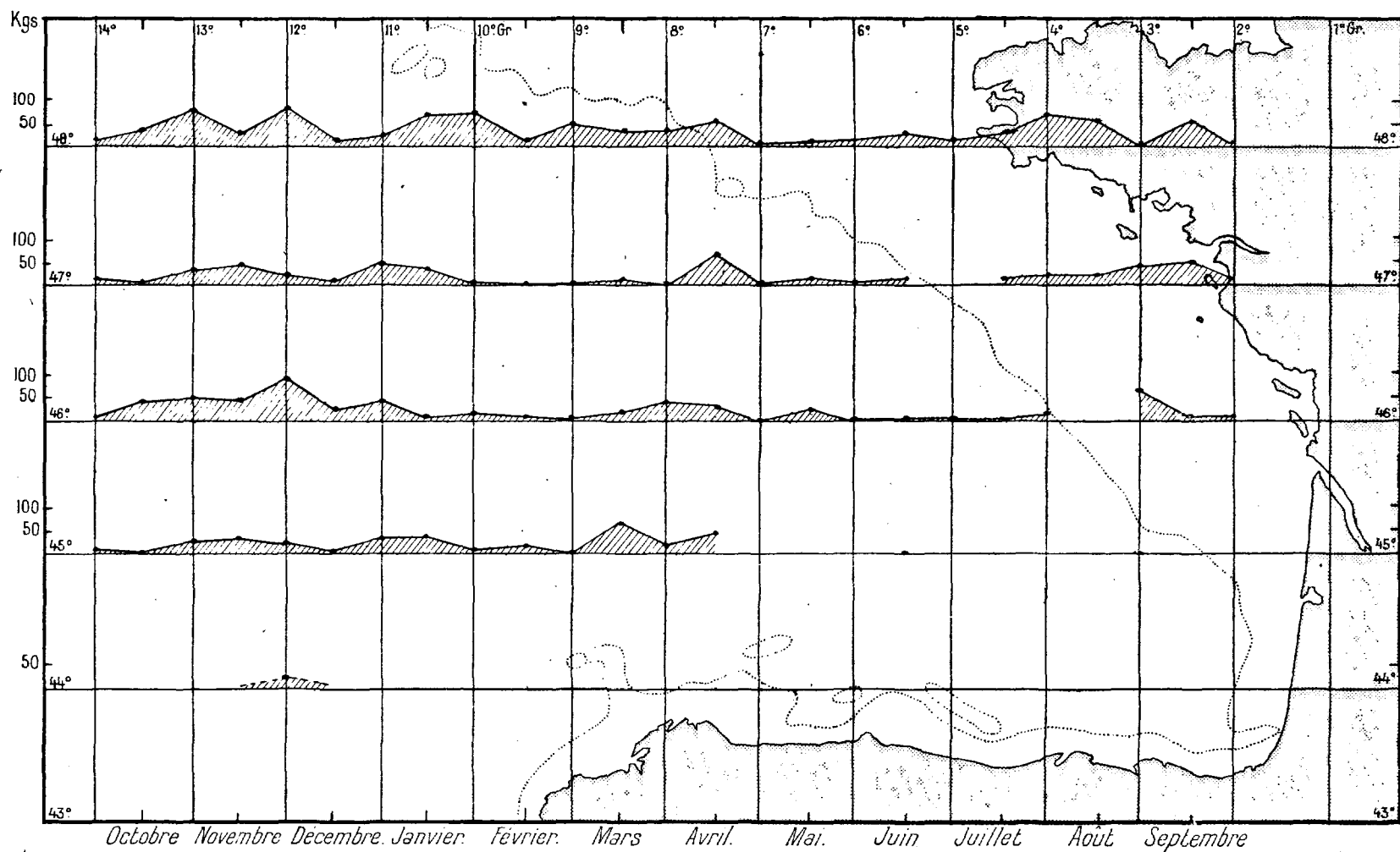


FIG. 21. — Carte représentant les moyennes bi-mensuelles des captures de Dorades par coup de chalut, suivant chaque degré de latitude, partie Sud. (Moyenne de trois années : 1928 à 1930). - Tableau VIII.

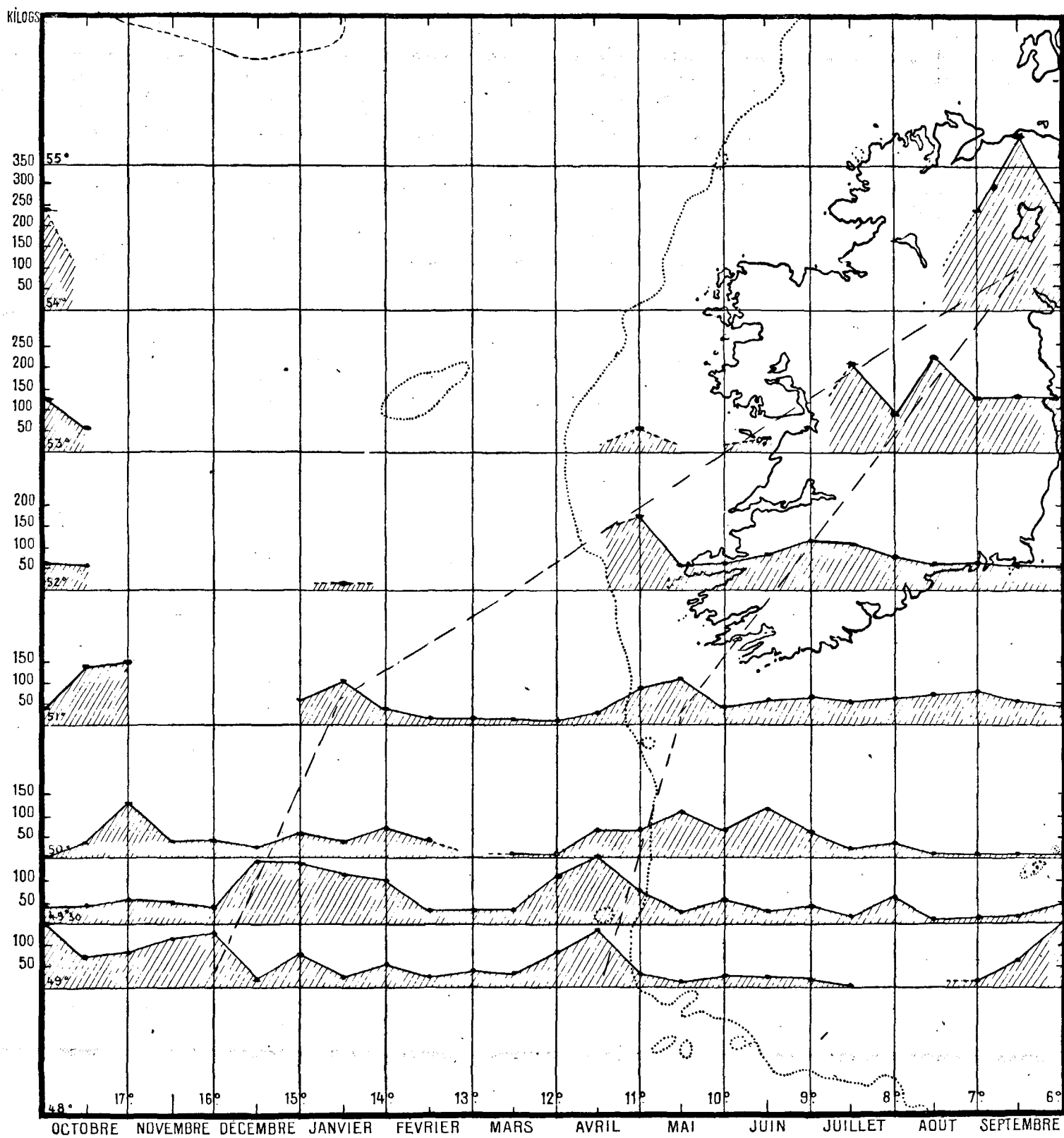


FIG. 22. — Carte représentant les moyennes bi-mensuelles des captures de Dorades par coup de chalut, suivant chaque degré de latitude, partie Nord. (Moyenne de trois années : 1928 à 1930). - Tableau VIII.

5° *Au Nord du 54° N.*, il n'y a plus qu'un seul maximum : dans la seconde quinzaine de septembre.

Ainsi, à mesure qu'on s'éloigne vers le Nord, à partir du 49° N., on constate :

1° Un retard dans le maximum de la pêche, c'est-à-dire dans la concentration du poisson près du fond;

2° Et en même temps un rapprochement de la date des deux maxima, c'est-à-dire des deux rassemblements, qui finissent, au Nord du 54° N., par se confondre en un seul maximum de grande amplitude (cf. les traits pointillés sur la figure 22).

Première hypothèse. — Il résulte de cette double constatation que les bancs de poissons semblent, à partir du 49° N., se déplacer peu à peu vers le Nord, où ils arriveraient en septembre. Comme, d'autre part, c'est surtout de septembre à décembre que la Dorade se pêche en mer du Nord, on pourrait même se demander si certains bancs, venant de la côte irlandaise, ne contournent pas l'Ecosse par le Nord, sous l'influence de l'arrivée des eaux chaudes et salées.

D'autre part, dans la région Sud, nous avons noté que la pêche sur la côte Nord d'Espagne se pratique surtout de décembre à mars, après et avant les deux passages de Dorades sur le plateau, du 46° au 47°30' N.

On pourrait supposer à première vue que les Dorades s'échappent comme d'un trop-plein du large plateau Petite Sole-Grande Sole et viennent peupler, d'une part, la partie ouest d'Irlande, puis Nord et Est d'Ecosse, et, d'autre part, les rives du Golfe de Gascogne.

Cette hypothèse ne serait pas en désaccord avec notre opinion sur les races locales; on peut très bien admettre une race de Dorades du Nord de l'Atlantique évoluant dans ses limites géographiques.

Seconde hypothèse. — Mais, dans ce cas, les deux constatations faites du 49° au 54° N. ne trouveraient pas leur complète explication. Il s'agit de savoir, en effet, ce qui se déplace en latitude : sont-ce les poissons ou seulement les conditions qui président au rassemblement du poisson près du fond ? Celui-là resterait sur place et se mettrait en mouvement seulement de la terre vers le large et vice-versa, ainsi que dans le sens vertical au-dessus du fond.

Cette seconde solution est beaucoup plus vraisemblable que la première : en effet, si nous examinons les profondeurs auxquelles se fait la concentration du poisson, nous trouvons que le premier rassemblement près du fond a lieu par 200 à 300 mètres, de novembre à décembre et, de janvier à fin février, par 300 à 500 mètres. La seconde concentration de la Dorade se produit par moins de 300 mètres, soit par 150 à 250 mètres, soit par 200 à 280 mètres, c'est-à-dire sur le rebord du plateau continental.

Il semble donc qu'à chaque latitude le poisson se soit déplacé des grands fonds jusque sur le plateau continental par un mouvement à peu près dirigé de l'ouest à l'est, du large vers la terre. Cette arrivée sur le plateau continental serait plus précoce sur la partie Sud (Grande Sole) qu'au Nord et s'effectuerait progressivement d'avril à septembre.

Mais entre le point de départ de la grande profondeur et le point d'arrivée sur le plateau continental, on constate une forte diminution de la pêche : c'est la *coupure de*

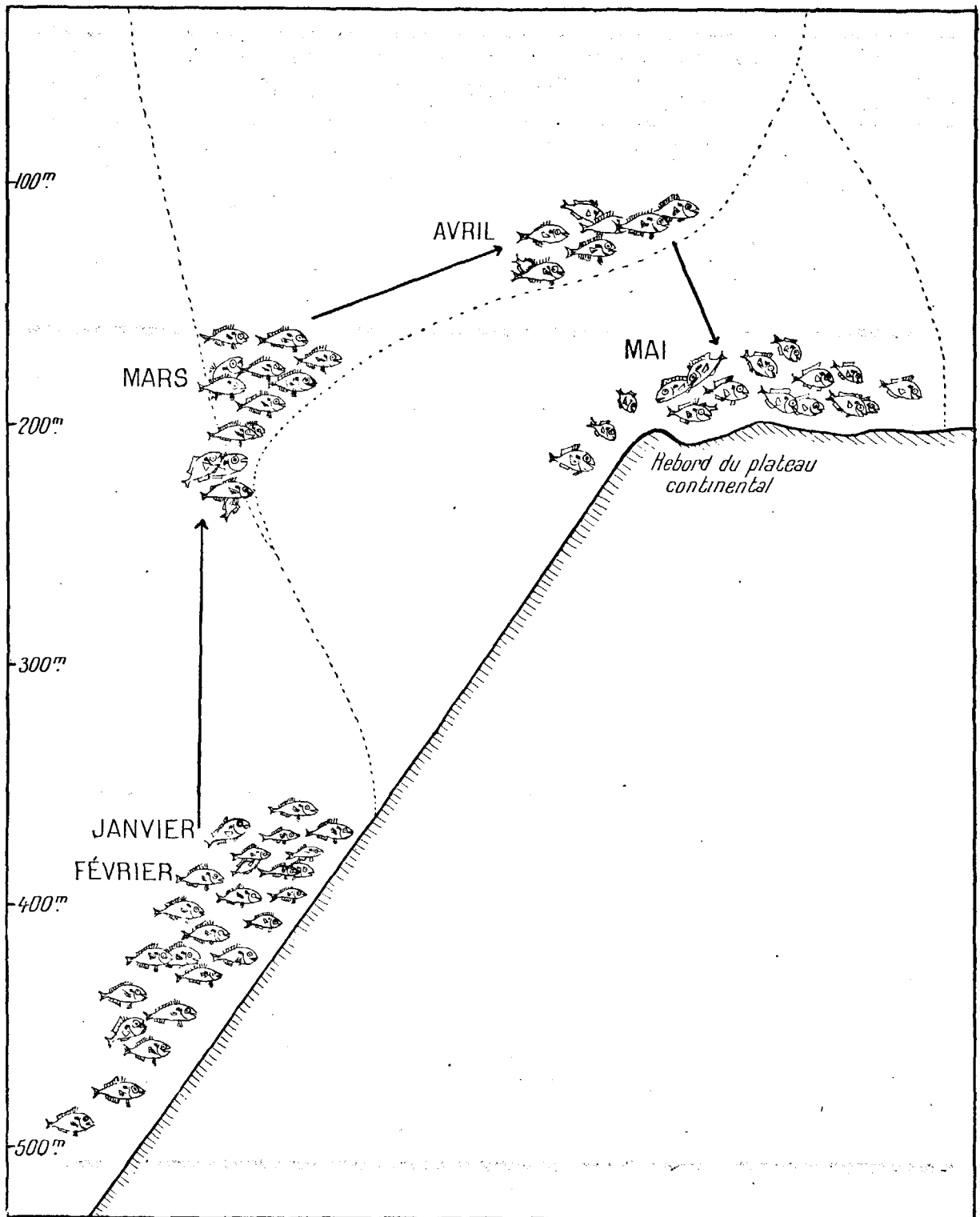


FIG. 23. — Schéma représentant le mouvement hypothétique des bancs de Dorades adultes, en relation avec l'arrivée d'une transgression sur le plateau continental, au Sud-Ouest des Iles Britanniques. (Les lignes en pointillé correspondent à la limite des eaux océaniques).

mars, dont nous parlions dans un chapitre précédent, et dont nous avons maintenant la solution. Cette diminution correspond non pas à un déplacement des pêcheurs, mais à une disparition du poisson près du fond; et comme elle se produit à peu près à toutes les latitudes, on est obligé d'admettre que la Dorade est montée entre deux eaux, où elle échappe à l'action du chalut.

Le mouvement des bancs de Dorades des fonds vers le plateau continental est donc précédé d'un mouvement ascensionnel du poisson qui reste entre deux eaux et échappe au chalut du 15 février à fin mars, au niveau de la Grande Sole et de plus en plus tard à mesure qu'on s'éloigne vers le Nord. En même temps qu'on va à une latitude plus élevée, la durée de l'éparpillement entre deux eaux diminue : de six semaines environ à la Grande Sole, à moins de deux semaines au Nord du 53° N. Son importance, elle aussi, diminue peu à peu : à partir du 52° N., le poisson abonde encore dans le chalut entre les deux moments du maximum de pêche et, au Nord du 54° N., la montée verticale ne se fait plus : il n'y a plus qu'une concentration près du fond (cf. schéma 23).

Cette montée du poisson n'a rien qui nous surprenne en elle-même d'après ce que nous savons des mouvements diurnes verticaux de la Dorade commune. Mais le fait qu'elle précède régulièrement la mise en mouvement du poisson vers la terre, le fait que plus on va vers le Nord, plus sa date est retardée, plus sa durée et son ampleur sont diminuées, la mettent singulièrement en parallèle avec l'arrivée des transgressions chaudes et salées.

En effet, les dates de capture minima, c'est-à-dire de montée de la Dorade, semblent coïncider avec les dates des divers axes transgressifs suivant les latitudes, au Sud-Ouest des îles britanniques, tels que les a décrits M. LE DANOIS (cf. LE DANOIS, 31).

Nous avons longuement examiné la question, M. LE DANOIS, Directeur de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, et moi-même, et nous nous sommes finalement mis d'accord sur l'explication suivante, suggérée par M. LE DANOIS :

« Il semble que la Dorade se tienne de préférence dans des eaux d'une salinité supérieure à 35,4 ‰; cet optimum de salinité influe sur la pêche en donnant trois phases :

« 1° *Position d'hiver*. — Les eaux continentales et atlantiques d'une salure inférieure à 35,4 ‰ occupent entièrement le plateau continental, avec de basses températures (période de stabilisation hivernale). A ce moment, les eaux atlantiques d'une salure supérieure à 35,4 ‰ baignent la base de ce plateau en profondeur. La Dorade se tient de préférence le long des accores par des fonds supérieurs à 300 mètres.

« 2° *Avance transgressive*. — Au printemps se produit sur le bord du plateau continental une arrivée d'eaux chaudes et salées; cette avance est surtout marquée en surface.

« Une partie du stock des Dorades rencontre dans ses mouvements verticaux quotidiens ces eaux transgressives en marche; elle y reste et progresse avec elles.

« Il s'en suit qu'au moment où un axe transgressif se dessine sur le plateau continental, le chalut rencontre moins de Dorades près du fond (minimum de captures).

« 3° *Maximum transgressif*. — Par la suite, les eaux atlantiques d'une salure supérieure à 35,4 ‰ envahissent le plateau continental sur toute l'épaisseur de la couche

d'eau; à ce moment, les Dorades redescendent en profondeur sur les hauts fonds du plateau continental en se tenant toujours à la limite des eaux transgressives.

« Il en résulte une augmentation des prises dans le chalut par des fonds moindres qu'en hiver.

« Cette hypothèse semble se vérifier sur le large plateau continental situé à l'entrée occidentale de la Manche du 49° au 52° N.

« Plus au Nord, les eaux transgressives ne font qu'une courte apparition sur le plateau continental et cette arrivée est plus tardive. Il en résulte pour la pêche à la Dorade une période courte, tardive, réduite à un seul maximum.

« Plus au Sud, dans le Golfe de Gascogne, le régime hydrologique est différent et la proximité d'eaux chaudes et salées toute l'année au bord du plateau continental modifie complètement le rythme de la pêche. »

Conclusions

En résumé, il semble donc que la Dorade commune soit une espèce Atlantique de profondeur, espèce pélagique en tant qu'elle peut se dispenser de vivre sur un fond vivant et à ses dépens, mais espèce soumise à des conditions physico-chimiques.

Sa position verticale en un point, à une époque et à une heure déterminés, dépend du régime hydrologique, de l'abondance de la nourriture et de l'intensité lumineuse. Elle n'en reste pas moins soumise à des conditions biologiques : ainsi le jeune se trouve par des fonds moindres que l'adulte, il semble plus indépendant que ce dernier à l'égard de la salure et de la température de l'eau ; ainsi la Dorade se déplace parfois par groupes de même taille, probablement avant le frai ou bien à la poursuite d'autres poissons.

D'une façon générale et à l'exception de ce mouvement vers les fonds durant la croissance et de ces déplacements en groupes, la Dorade ne se déplace pas par rapport à son milieu, c'est le milieu considéré comme un ensemble à salinité, à température, à quantité et nature du plancton, à éclairage bien définis, qui évolue sans cesse et varie en un point suivant les groupes d'années, suivant les saisons d'une même année et les heures d'un même jour.

Nous sommes persuadé que, dans un avenir plus ou moins proche, on arrivera à prévoir les bonnes et les mauvaises années en Dorades, aussi bien qu'on prévoit les mauvaises années et les bonnes pour le hareng, le maquereau, le thon, la sardine, la morue, etc..., d'après les conditions physico-chimiques données à l'avance par la féconde théorie des transgressions ; aussi bien qu'on connaît dès maintenant les saisons d'abondance et de disette de la Dorade sur les marchés.

Des appareils d'enregistrements thermométrique et salinométrique comme celui du Commandant LABOUREUR, permettront même au patron de savoir, avant de mettre le chalut à l'eau, si la Dorade abonde ou non près du fond que surplombe le chalutier.

D'autre part, autre question de non moindre importance : alors que le Merlu, et la plupart des poissons vivant sur le fond, tels que la plie, semblent disparaître progressivement et régulièrement par suite de la guerre sans merci que l'homme leur livre, nous croyons que la Dorade échappe à cette loi : certes, la lenteur de la croissance (une Dorade de taille commerciale de 40 centimètres a dix ou douze ans de croissance derrière elle) et la diminution de la pêche durant les années de guerre, ne permettent pas de prévoir dès maintenant avec certitude l'avenir de la pêche, mais il nous semble qu'il ne puisse y avoir que des fluctuations des captures, et non un dépeuplement progressif des fonds.

En voici selon nous les raisons :

1° L'indépendance de l'espèce vis-à-vis de la nourriture du fond et son indifférence à l'appauvrissement des fonds vivants provoqué par le labourage du chalut ;

2° Le niveau vertical situé au-dessus du fond auquel se tient la Dorade durant une partie de la nuit et qui la fait échapper en partie à l'action du chalut;

3° Et surtout le niveau au-dessus du fond auquel se maintient la population du Nord de l'Atlantique, du 15 février à fin mars, époque pendant laquelle a lieu le frai en vives eaux, très vraisemblablement; ce qui évite au chalut de troubler la reproduction de l'espèce.

[C'est en effet de janvier à fin avril qu'a lieu le frai dans le Golfe, au Sud et à l'Ouest de l'Irlande. Selon COUCH (27), la ponte aurait lieu en fin d'année et se continuerait en janvier. Dès décembre, certes, il y a maturation des glandes génitales, mais l'écoulement des œufs et du liquide fécondant, à la seule pression du doigt sur le ventre du poisson, ne s'observe que de janvier à fin avril (DESBROSSES, 34). WILLIAMSON (12) a d'ailleurs observé et dessiné des œufs et des embryons de *P. centrodontus* capturés depuis le mois de mai jusqu'en août, près des Orcades et des Shetland.

En Méditerranée, l'espèce fraie plus tard : de mai à juillet, au large de Nice, d'après RISSO (25) et CUVIER-VALENCIENNES (26)].

Enfin, l'examen des lieux de pêche nous amène à une conclusion pratique, d'une portée moins générale. Sauf en mars où il convient, à notre avis, de pêcher sur les hauts-fonds de la « Petite Sole », à tout autre moment de l'année c'est au Nord du 49° N., tantôt près du rebord du plateau continental, tantôt à son accore jusqu'à l'isobathe de 500 mètres que se font les meilleures captures de Dorades de belle taille.

Aussi les chalutiers jaugeant plus de 200 tonneaux (jauge brute) et pourvus d'une machine suffisamment puissante (supérieure à 400 HP.) doivent s'éloigner des hauts-fonds du plateau continental, déjà travaillés par les petits chalutiers et les voiliers, et s'engager résolument vers les accores des fonds et vers le Nord, en se tenant en pêche dans les parages de la « Grande Sole », de novembre à avril, et à l'Ouest de la côte irlandaise, de mai à octobre.

Certes, il faut compter de plus grandes dépenses de charbon et des marées plus longues, mais il en résulte à coup sûr pour le bateau une meilleure pêche en Dorades, ainsi qu'en poissons des profondeurs (Hoplostêthes, Lingues ou Juliennes, Phycis ou Petites Lingues, etc...) et en espèces nordiques (Flétans, Morues, Eglefins ou Anons, Lieux noirs ou Colins, Loups, etc...), d'où une augmentation dans la diversité des espèces débarquées au port, d'où aussi meilleure vente de ce poisson, dont les mareyeurs trouveront un facile écoulement.

AUTEURS CITÉS

Distribution géographique et bathymétrique

1. 1834. — REINHARDT (J. C. H.). — Sur deux individus de *Pagellus centrodontus* pris sur les côtes de Seelande. *L'Institut*.
2. 1836. — YARRELL (W.). — A history of british Fishes. *Londres*, Vol. I, p. 107.
3. 1867. — BRITO CAPELLO (F.). — Catalogo dos peixes de Portugal que existem no Museu de Lisboa. *Jornal de Sciencias mathematicas, physicas e naturaes*, p. 21.
4. 1880-84. — DAY (F.). — The Fishes of Great Britain and Ireland, Vol. I, p. 37.
5. 1881. — MOREAU (E.). — Histoire naturelle des Poissons de la France, Vol. III, p. 35.
6. 1891. — GOURRET (P.). — La pêche des Thys à Marseille en 1891. Station zoologique d'Endoume. *Trav. de Zoologie appliquée*, p. 92.
7. 1894. — GOURRET (P.). — Les pêcheries et les Poissons de la Méditerranée, pp. 106-147-243.
8. 1893. — VINCIGUERRA (D.). — Catalogo dei Pesci delle isole Canarie. *Atti soc. ital. sci. nat. Milan*.
9. 1893. — SMITT (A.). — A history of Scandinavian Fishes, Vol. I, p. 59.
10. 1896. — COLLETT (R.). — Poissons provenant des campagnes du yacht « *L'Hirondelle* ». *Résultats des campagnes scientifiques*, par ALBERT I^{er}, Prince de Monaco, fasc. X, p. 9.
11. 1905. — BOUVIER (E.-L.). — Quelques impressions d'un naturaliste au cours d'une campagne scientifique de S. A. S. le PRINCE DE MONACO. *Bull. Instit. Océanog. de Monaco*, n° 93, p. 60.
12. 1911. — WILLIAMSON (H. C.). — Report on the reproductive organs of *Sparus centrodontus* Delaroché... and on the ripe eggs and larvae of *Sparus centrodontus*. *Report fisheries board Sci. Investigations*, Glasgow.
13. 1911. — ZUGMAYER (E.). — Poissons provenant des campagnes du yacht « *Princesse-Alice* ». *Résultats des campagnes scientifiques*, par ALBERT I^{er}, Prince de Monaco, fasc. 35, p. 116.
14. 1913. — LE DANOIS (E.). — Contribution à l'étude systématique et biologique des Poissons de la Manche occidentale. *Ann. de l'Inst. Océanog.*, t. V, fasc. 5, pp. 70 et 170.
15. LE DANOIS (E.). — Recherches sur les fonds chalutables des côtes de Tunisie et d'Algérie (Croisière du chalutier « *Tanche* » en 1924). *Mém. de l'Office Scient. et Techn. des Pêches Maritimes*, n° 3.
16. 1921. — PRUVOT (G.). — Quelques observations sur les fonds de pêche du Golfe du Lion. *Notes et Mém. de l'Off. Scient. et Techn. des Pêches Maritimes*, n° 6, p. 12.
17. 1922. — NINNI (E.). — Catalogo dei pesci del mare Adriatico. *Venezia*, p. 42.
18. 1926. — DE BUEN (F.). — Catalogo ictiologico del Mediterraneo espanol y de Marruecos. *Madrid*, p. 138.
19. 1927. — SAEMUNDSSON (B.). — Synopsis of the Fishes of Iceland. Reykjavick, p. 29 en note.

20. 1927. — HICKLING (C. F.). — The natural history of the hake. Fish-investig, sér. II, Vol. X, n° 2.
21. 1928. — OLIVIER (R.). — La Dorade. Résumé pratique des nos connaissances sur ce poisson. *Rev. des Trav. de l'Off. Scient. et Techn. des Pêches Marit.*, t. I, p. 11.
22. 1929. — BELLOC (G.). — Etude monographique du Merlu. *Rev. des Trav. de l'Off. Scient. et Techn. des Pêches Marit.*, t. II, p. 262.
23. 1929. — MOHR (E. W.). — Fische der Nord-und Ost-see, *Leipzig*, XII, h. 114 et 161.
24. 1931. — DESBROSSES (P.). — Traumatismes de la bouche chez la Dorade commune. Les problèmes qu'ils posent concernant la biologie de cette espèce. *Rev. des Trav. de l'Off. Scient. et Techn. des Pêches Maritimes*, t. IV, pp. 187 et 195.

Importance et fluctuations des apports. — Migrations saisonnières

(En plus des ouvrages déjà cités)

25. 1810. — RISSO (A.). — Ichthyologie de Nîee, p. 247.
26. 1828. — CUVIER (G.) et VALENCIENNES (A.). — Histoire naturelle des Poissons, Vol. VI, p. 180.
27. 1877. — COUCH (J.). — A history of the fishes of the british islands. Vol. I, p. 238.
28. 1912. — MURRAY (J.) et HJORT (J.). — The depths of the Ocean. *London*, pp. 443, 448, 449.
29. 1921. — HOWELL (G. C. L.). — Ocean research and the great fisheries, p. 199.
30. 1927. — LE DANOIS (E.). — Remarques hydrologiques. *Rapport Atlantique*, 1926, p. 33.
31. 1929. — LE DANOIS (E.). — Remarques hydrologiques. *Rapport Atlantique*, 1928, p. 41.
32. 1931. — LE DANOIS (E.). — Rapport sur le fonctionnement de l'Office des Pêches Maritimes pendant l'année 1930. *Rev. des Trav. de l'Off. Scient. et Techn. des Pêches Marit.*, t. IV, fasc. 1, p. 15.
33. 1928. — KYLE (H. M.). — Die Statistik der Seefischerei Nordeuropas. *Handb. der Seefischerei Nord-Europas*, b. X, H. 4 (tableaux de la page 22 et de la page 13).
34. 1931. — DESBROSSES (P.). — Etude de la Dorade courte *Pagellus curtus* Couch., anomalie de *Pagellus centrodontus* Delaroché. *Bull. Soc. Zoolog. de France*, t. LVI, n° 5, p. 399.
35. BULLETIN STATISTIQUE DES PÊCHES MARITIMES (Conseil Permanent International pour l'exploration de la mer). — Vol. XV, p. 23 (pour l'année 1925), *Copenhague*, 1927; Vol. XVII, p. 21 (pour l'année 1927), *Copenhague*, 1929. (Rédigé par D'ARCY W. THOMPSON).
36. STATISTIQUES ANGLAISES. — *Annual Reports of proceedings under acts relating to sea fisheries*, for 1906 et années suivantes.
37. STATISTIQUES DES RÉGIONS DE PÊCHE. — *Notes et Rapports de l'Office des Pêches*, n°s 43, 46, 51, 52.
Revue des Travaux de l'Office des Pêches, t. I, fasc. 1, 3; t. II, fasc. 1, 3; t. III, fasc. 1, 3; t. IV, fasc. 1, 3.
38. PORTUGAL. Ministerio da Marinha. — *Estatistica das Pescas maritimas*, n° ano de 1927, etc.

TABLEAU I

Moyenne des apports de Dorades à La Rochelle, chaque mois, par sortie de chalutier.

	1926	1927	1928	1929	1930	1931
Janvier	1.949 kilogs	1.811 kilogs	2.024 kilogs	2.404 kilogs	1.851 kilogs	1.178 kilogs
Février	1.454 —	1.012 —	1.719 —	1.664 —	435 —	559 —
Mars	897 —	476 —	740 —	623 —	240 —	350 —
Avril	995 —	747 —	1.520 —	1.136 —	1.374 —	758 —
Mai	1.383 —	1.595 —	2.753 —	2.512 —	678 —	1.041 —
Juin	800 —	2.470 —	3.190 —	1.685 —	420 —	1.205 —
Juillet	1.197 —	1.447 —	2.043 —	1.888 —	1.884 —	
Août	408 —	1.380 —	2.325 —	2.664 —	2.402 —	
Septembre	718 —	1.146 —	2.033 —	2.285 —	3.320 —	
Octobre	499 —	1.443 —	1.545 —	1.642 —	1.016 —	
Novembre	1.837 —	2.152 —	1.493 —	1.271 —	885 —	
Décembre	2.891 —	2.907 —	2.215 —	1.128 —	1.248 —	
TOTAL DES APPORTS.	1.106 tonnes	1.710 tonnes	2.320 tonnes	2.143 tonnes	1.524 tonnes	
NOMBRE DE SORTIES.	905	1.123	1.181	1.212	1.153	
MOYENNE ANNUELLE par sortie.	1.220 kilogs	1.520 kilogs	1.960 kilogs	1.760 kilogs	1.320 kilogs	

TABLEAU II

Quantités de Dorades débarquées chaque mois au port de Boulogne
et moyennes des captures par sortie.

	1929			1930		
	POIDS TOTAL DÉBARQUÉ	NOMBRE DE SORTIES	MOYENNE PAR SORTIE	POIDS TOTAL DÉBARQUÉ	NOMBRE DE SORTIES	MOYENNE PAR SORTIE
Janvier	148.614 kilogs	40	3.715 kilogs	70.245 kilogs	24	2.926 kilogs
Février	80.305 —	24	3.346 —	27.889 —	18	1.549 —
Mars	21.029 —	27	778 —	12.418 —	21	591 —
Avril	70.853 —	48	1.476 —	129.032 —	42	3.072 —
Mai	194.705 —	59	3.300 —	67.064 —	63	1.064 —
Juin	99.199 —	46	2.156 —	100.894 —	38	2.655 —
Juillet	137.846 —	57	2.418 —	74.783 —	60	1.246 —
Août	56.033 —	37	1.514 —	26.457 —	37	715 —
Septembre	13.702 —	18	761 —	32.618 —	31	1.052 —
Octobre	946 —	13	72 —	7.817 —	20	390 —
Novembre	303 —	2	151 —	1.374 —	3	458 —
Décembre	14.893 —	5	2.978 —	24.114 —	8	3.014 —
DANS L'ANNÉE...	838.428 kilogs	376	2.229 kilogs	574.705 kilogs	365	1.574 kilogs

TABLEAU III

Quantités de Pelons (petites Dorades) débarquées chaque mois
au port de pêche de Lorient (en kilogs).

	1928			1929			1930		
	CHALUTIERS	VOILIERS	TOTAL	CHALUTIERS	VOILIERS	TOTAL	CHALUTIERS	VOILIERS	TOTAL
Janvier	59	25	84	2.807	915	3.722	1.956	—	1.956
Février	949	4	953	740	658	1.398	4.378	145	4.523
Mars	1.410	—	1.410	1.640	12	1.652	1.140	8	1.148
Avril	3.847	—	3.847	1.242	90	1.332	1.946	—	1.946
Mai	9.668	642	10.310	3.717	60	3.777	3.617	1.621	5.238
Juin	3.459	2.221	5.680	3.805	3.068	6.873	1.270	7.577	8.847
Juillet	5.554	287	5.841	273	5.459	5.732	85	11.419	11.504
Août	1.278	1.450	2.728	25	7.312	7.337	177	16.371	16.548
Septembre	—	6.629	6.629	85	9.077	9.162	1.340	18.544	19.884
Octobre	132	279	411	—	10.507	10.507	9.832	8.443	18.275
Novembre	4.080	76	4.156	13.852	3.149	17.001	14.444	1.967	16.411
Décembre	3.080	617	3.697	9.941	—	9.941	15.287	316	15.603
TOTAL	33.516	12.230	45.746	38.127	40.307	78.434	55.472	66.411	121.883

TABLEAU IV

Quantités de Dorades (grosses Dorades) débarquées chaque mois
au port de pêche de Lorient (en kilogs).

	1928			1929			1930		
	CHALUTIERS	VOILIERS	TOTAL	CHALUTIERS	VOILIERS	TOTAL	CHALUTIERS	VOILIERS	TOTAL
Janvier	12.432	--	12.432	19.970	2.180	22.150	17.862	1.455	19.317
Février	16.251	—	16.251	5.868	—	5.868	10.418	—	10.418
Mars	11.558	—	11.558	5.522	—	5.522	18.283	—	18.283
Avril	50.000	—	50.000	29.137	280	29.417	59.503	—	59.503
Mai	29.722	—	29.722	48.326	9.590	57.916	31.316	—	31.316
Juin	22.340	—	22.340	14.532	1.160	15.692	12.278	—	12.278
Juillet	53.306	—	53.306	23.398	—	23.398	10.057	100	10.157
Août	36.138	—	36.138	24.529	6.060	30.589	39.360	—	39.360
Septembre	19.249	—	19.249	30.732	9.105	39.837	47.784	—	47.784
Octobre	25.778	645	26.423	13.123	—	13.123	39.128	425	39.553
Novembre	53.005	720	53.725	38.845	—	38.845	54.346	—	54.346
Décembre	65.720	1.500	67.220	15.421	—	15.421	30.163	—	30.163
TOTAL	395.499	2.865	398.364	269.403	28.375	297.778	370.498	1.980	372.478

TABLEAU V

Quantités de Dorades (Pelons et grosses Dorades)
débarquées par chalutiers et voiliers au port de pêche de Lorient.

	ANNÉES		
	1928	1929	1930
Janvier	12.516 kilogs	25.872 kilogs	21.273 kilogs
Février	17.204 —	7.266 —	14.941 —
Mars	12.968 —	7.174 —	19.431 —
Avril	53.847 —	30.749 —	61.449 —
Mai	40.032 —	61.693 —	36.554 —
Juin	28.020 —	22.565 —	21.125 —
Juillet	59.147 —	29.130 —	21.661 —
Août	38.866 —	37.926 —	55.908 —
Septembre	25.878 —	48.999 —	67.668 —
Octobre	26.834 —	23.630 —	57.828 —
Novembre	57.881 —	55.846 —	70.757 —
Décembre	70.917 —	25.362 —	45.766 —
TOTAL	444.110 kilogs	376.212 kilogs	494.361 kilogs

TABLEAU VI

Quantités de Dorades capturées par coup de chalut, suivant chaque quinzaine.

(Moyennes de 1928, 1929 et 1930)

Janvier I.....	85	Juillet I.....	58
— II.....	65	— II.....	59
Février I.....	53	Août I.....	66
— II.....	26	— II.....	94
Mars I.....	25	Septembre I.....	84
— II.....	32	— II.....	75
Avril I.....	57	Octobre I.....	82
— II.....	70	— II.....	46
Mai I.....	71	Novembre I.....	64
— II.....	55	— II.....	44
Juin I.....	48	Décembre I.....	64
— II.....	58	— II.....	50

TABLEAU VII — Quantités de Dorades débarquées à La Rochelle (moyennes par rentrée de chalutier)
la semaine qui suit chaque nouvelle et chaque pleine lune. (Moyennes de six années de pêche : 1926 à 1931).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
PLEINES LUNES	1.520	1.158	471	1.193	1.546	1.633	1.549	1.608	1.823	1.108	1.022	1.545	1.774
NOUVELLES LUNES	1.651	689	669	1.917	1.478	1.518	1.387	2.322	2.037	1.181	1.671	2.145	2.763

TABLEAU VIII — Quantités de Dorades pêchées par coup de chalut, suivant chaque degré de latitude, de quinzaine en quinzaine. (Résultats de trois années de pêche : 1928 à 1930).

	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT.		OCTOBRE		NOVEMB.		DÉCEMB.		
	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	
54° à 55' L.N.....																	234	436	245						
53° à 54° N.....									60		30		216		95	230	123	123	128	60					
52° à 53° N.....		7							179	51	67	83	117	110	85	60	63	59	63	57					
51° à 52° N.....	60	105	40	15	15	15	7	31	95	113	46	57	65	55	60	78	82	54	38	143	150				
50° à 51° N.....	61	46	73	47		3	1	68	65	110	65	112	64	24	37	10	6	7	0	33	130	42	48	24	
49°30' à 50° N.....	145	120	103	39	31	34	119	155	79	29	57	34	46	22	54	2	14	17	43	49	54	50	47	146	
49° à 49°30' N.....	81	29	52	24	42	33	89	141	28	10	34	31	23				15	66	155	76	87	112	139	8	
48° à 49° N.....	26	66	72	17	50	44	43	59	3	9	11	33	20	41	78	60		53	13	33	82	27	80	14	
47° à 48° N.....	46	36	4	0		12	0	65		15	1	10		10	15	18	35	48	7	0	32	48	25	6	
46° à 47° N.....	46	8	9	4	2	18	41	32		27	0	1			12		60	5	3	43	48	39	92	25	
45° à 46° N.....	28	37	6	10	0	68	20	45				0						0	3		22	34	27	1	
44° à 45° N.....																								20	*